Vol 4—No 60 — QUEBEC, MERCREDI, 19 JUIN 1889 — EDITION QUOTIDIENNE

Sénat 1 jan 0

# LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE

Un an.......... $3.00
Six mois.......... 1.60
Trois mois.......... 1.00
Un mois.......... 1.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Par an comptant d'avance .......... 0.75

TARIF DES ANNONCES

Première insertion.......... $0.10
Autres insertions, si publiées tous les jours.......... 0.0
Avis de naissance, mariage ou décès.......... 0.3

Les annonces suivantes seront insérées pour un cent le mot: Demande d'emploi—demande de domestiques employés—annonces pour chambres en pension—annonce d'objets perdus ou trouvés.

Toute remise d'argent, toutes lettres, etc., concernant l'administration, devront être adressées à BELLEAU & Cie, Bureau de LA JUSTICE, 111, Cote Lamontagne, et toutes lettres, etc. concernant la direction LA JUSTICE.

Rédacteurs en chef: REMI TREMBLAY et ERNEST CHOUINARD — BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec. — BELLEAU & Ci, administrateurs

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

### Nouvelles de Montréal

Montréal, 18 juin.—Les fanatiques ont encore tenu une assemblée hier soir à Montréal contre le bill des Jésuites.

Les orateurs ont ressassé les mêmes vieilles accusations contre l'Eglise catholique, le Pape et M. Mercier.

—Les pique-niques d'Iberville et de Rougemont ont eu beaucoup de succès.

—Le gouvernement de Québec a nommé un comité composé de l'honorable M. Laflamme, C.R., de l'honorable M. Flynn, C. R., M. C. A, Geoffrion, C.R., et M. James McShane pour consulter le barreau sur l'opportunité d'ajouter une nouvelle aile au palais de justice.

Il serait question de raser la vieille église de la rue St-Gabriel et de bâtir sur son site un édifice de trois ou quatre étages qui devra renfermer la bibliothèque du barreau. La cour d'Appel siégerait dans la nouvelle bâtisse pour être à proximité de la bibliothèque. Une salle d'audience serait faite de la chambre actuelle de la bibliothèque.

—Dit la *Patrie* :

Un ami nous demande si MM. Champoux et Lozeau dont le salaire a été augmenté au bureau du protonotaire sont les messieurs Champoux et Lozeau dont le premier insultait les libéraux à gorge déployée dans l'élection de M. Poirier contre M. Chapleau et dont l'autre était l'agent attitré dans les élections de M. Villeneuve au village St-Jean-Baptiste. Ce monsieur Lozeau est-il le même qui se sert des colonnes de la *Presse* pour exhaler ses lamentations insultantes contre la *Patrie* ?

—Une grande excitation a été causée par une tentative de suicide hier soir sur la rue Mignonne au No 1141 par un nommé Frs. Clément, résidant à l'adresse ci-haut mentionnée. Lorsqu'il est rentré chez lui à une heure avancée de l'après-midi hier, il était sous l'influence de la boisson, paraît-il. Il a aussitôt saisi son rasoir avec lequel il s'est fait à la gorge une blessure très grave. Un homme de police du poste le plus rapproché de cet endroit ayant entendu parler de ce qui se passait, s'y est rendu à temps pour pouvoir empêcher le suicide de se commettre. On a ensuite transporté le malheureux à l'hôpital Notre-Dame où il est très souffrant. Il a beaucoup de peine à respirer et est sous les soins du Dr Brennan.

—Une assemblée des créanciers de M. L. H. Mineau, banquier, de Louiseville, a eu lieu hier à Trois-Rivières. MM. Kent & Turcotte, de cette ville, ont été nommés curateurs et MM. J. MacDonald de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, A. Brunet, de la Banque Nationale et J. S. Bousquet de la Banque du Peuple ont été nommés inspecteurs. Le passif s'élève à $50,000 et l'actif à $15,000 seulement.

—Un autre militaire est mort hier après-midi. C'est le sergent Nolan du 6me fusiliers. Le sergent Nolan est mort subitement. A midi il était encore à la salle d'exercice militaire. A une heure, il rentra chez lui rue Wolfe et mourut peu d'instants plus tard.

—A deux heures et demie aujourd'hui s'est ouverte, devant l'hon. juge Würtele, la cause en dommage pour libelle du Dr de Martigny contre le Dr Bouchard. Ce dernier est poursuivi par le demandeur pour avoir dit qu'il (de Martigny) avait tué une patiente en administrant un remède connu à lui. M. C. D. Cornellier, de la société légale Ouimet, Cornellier et Emond, représente le demandeur et M. Jeannotte le défendeur, l'hon. M. Laflamme agissant comme conseil à ce dernier.

—Une assemblée générale de l'association conservatrice de Montréal a eu lieu hier soir au Château de Ramezay sous la présidence de M. P. E. Leblanc, M. P. P., M. H. D. Têtu secrétaire *pro tempore*. La constitution a été amendée sous quelques rapports par un vote unanime de l'assemblée qui s'est ensuite ajournée à vendredi soir pour faire l'élection d'un conseil composé de vingt quatre directeurs.

—L'échevin Villeneuve et Mlle Villeneuve doivent s'embarquer pour l'Europe sous peu de jours afin d'aller visiter l'Exposition de Paris.

—L'hon. O. Mowat et madame Mowat sont au Windsor.

—L'hon. M. Mercier a été très occupé toute la journée à recevoir des délégations au bureau du gouvernement. Le premier ministre paraît être en bonne santé.

#### Reforme importante operee a la Cour de Circuit de Montreal

Montréal, 18 juin.—Le barreau de Montréal apprendra sans doute avec plaisir que sous l'énergique direction de monsieur le greffier de la Cour de Circuit, le registre des jugements se trouve complété jusqu'à ce jour. Désormais, ils seront enregistrés au jour le jour. Il y avait un arrérage d'au moins vingt mille jugements à rédiger et enregistrer, lors de l'entrée en fonction du greffier actuel.

Ce fait de pouvoir tout accomplir au jour le jour dans ce greffe, est sans précédent dans les annales de notre Cour de Circuit depuis son établissement.

### Echos de la Capitale

Ottawa, 18 juin.—Au cours d'un article sur la politique à Québec, la *Gazette* de Montréal de ce matin disait : La tentative de faire du capital politique avec le règlement de la question des Jésuites a été enrayée par la détermination de laisser la question de légalité entièrement entre les mains des tribunaux."

Cette phrase a eu pour effet de faire croire à Montréal que la loi des Jésuites serait renvoyée à la Cour Suprême, et plusieurs personnes ont télégraphié à Ottawa pour s'informer de la vérité de cette supposition.

Certains ministres consultés à ce sujet, ont tous déclaré que l'attitude du gouvernement n'avait aucunement changé. "La loi des Jésuites ne sera pas soumise à la Cour Suprême, a dit l'un d'entre eux. La déclaration de la *Gazette* veut simplement dire que l'Exécutif fédéral interviendra pas et que les adversaires de la mesure ne doivent chercher à la combattre que devant les tribunaux."

Un grand nombre de députés tories, entre autres MM. Hickey, Shanley, Brown et Guillet s'efforcent de persuader le gouvernement de soumettre la loi à la Cour Suprême.

—La nuit dernière, pendant que les occupants étaient endormis, la maison de M. Richard Wilson, de Gloucester, à deux milles environ d'ici, a pris feu. La maison n'avait qu'une porte et avant que M. Wilson fut éveillé, le feu avait enlevé ce seul moyen de salut. La famille de M. Wilson se composait de sa femme et de cinq enfants. Après une lutte désespérée, le père réussit à sauver trois enfants, mais la mère et les deux plus jeunes enfants périrent dans les flammes.

A leur arrivée, les voisins aperçurent à quelque distance Wilson presque nu et affreusement brulé. On n'a pu retrouver que les ossements calcinés de madame Wilson et de ses deux enfants.

—Une jeune fille du nom de McAlindon, de Osgoode, s'est suicidée samedi dernier en se coupant la gorge avec un rasoir.

—Tous les mesureurs de bois du bureau de Québec, ont été mis à la retraite par ordre du gouvernement fédéral.

—La compagnie du Pacifique se plaint que les terres à elle concédées par le gouvernement, dans le Nord-Ouest, sont impropres à la culture et on a demandé à l'inspecteur Pierce de faire rapport à ce sujet.

—On dit que l'hon. M. Haggart va devenir ministre des chemins de fer et sera remplacé par M. Chapleau au ministère des postes. Si celui-ci accepte, M. Patterson, d'Essex, sera secrétaire d'Etat. Les amis de M. Chapleau disent qu'il n'acceptera rien moins que le portefeuille des chemins de fer et qu'il se retirera du ministère plutôt que de s'effacer devant un concurrent.

—M. Herbert Burchell, ingénieur-chef des travaux publics à Terreneuve, est à Ottawa. Il est chargé par son gouvernement de visiter le Canada et les Etats-Unis afin d'y engager des ingénieurs pour la ligne qu'on doit construire à Terreneuve, de St-Jean au district des mines de cuivre, soit une longueur de 250 milles. On se rappelle que, il n'y a pas très longtemps, le gouvernement de Terreneuve avait demandé des soumissions pour ces travaux, mais celles qu'on avait reçues ne donnant pas satisfaction, M. Burchell a reçu ordre d'agir comme avec les ouvrages du gouvernement.

Les partisans de la confédération caressent l'espoir que Terreneuve sera tellement endettée après l'achèvement de ce chemin de fer, qu'elle sera forcée de s'annexer au Dominion.

### Nouvelles du Manitoba

Winnipeg, 18 juin.—Martin Burke, actuellement détenu à la prison de Winnipeg, sous accusation de complicité dans le meurtre du docteur Cronin ne comparaîtra que samedi prochain. Les officiels de Chicago doivent venir ici jeudi pour l'identifier.

Burke avoue qu'il est un journalier de Chicago, qu'ils connaissait le docteur Cronin de vue seulement, qu'il avait l'intention de traverser en Irlande et était venu auparavant visiter la Nord-Ouest ; rien de plus. Il est très difficile de le faire parler.

Sauf les officiers de la justice et un avocat, personne n'a accès à sa cellule.

Quand on l'a arrêté, il portait une valise contenant quelques vêtements de rechange et un feutre noir beaucoup trop grand pour lui. Détail curieux, à l'intérieur de ce couvre-chef un nom, celui du propriétaire sans doute, avait été raturé avec une encre indélébile que les chimistes n'ont pu faire disparaître. Toutes les marques sur les habits de Burke sont raturées avec la même substance. On n'a pu trouver sur lui ni dans sa malle aucun papier pouvant prouver son identité.

—Le pain ne se vend ici qu'un dollar par seize pains.

#### Propos divers

Beaucoup de gens s'entretiennent aujourd'hui de la fête prochaine qui se prépare à grand frais ; chacun rivalise de zèle pour apporter sa somme de travail dans le mouvement général, il s'en trouve un grand nombre qui ne regardent à aucune dépense pour décorer les rues par où doit passer la procession du 24 juin.

Mais ce n'est pas tout, outre le travail qui se fait pour la décoration extérieure des rues, chacun tient à se procurer un article nouveau pour le temps de ces fêtes, et il faut voir l'affluence des acheteurs qui se pressent à l'établissement de MM. Myrand & Pouliot, certains d'y trouver le plus bel assortiment d'étoffes à robes, d'entoucas, de chapeaux, de cravates, de tweeds et de serges. De plus, pour satisfaire les différents goûts durant la semaine de la procession ils ont réassorti leur stock dans toute les lignes ci-haut nommées.

N'oubliez pas l'adresse.

MYRAND & POULIOT,
215, rue St-Joseph,
Saint-Roch.

E J

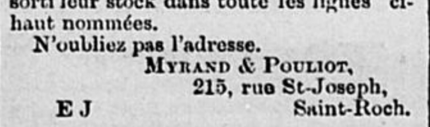

SOUMISSIONS POUR Approvisionnement de la prison du District de Québec

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce bureau jusqu'à MARDI, le VINGT-CINQUIEME jour de JUIN courant, à DIX heures de l'avant-midi, pour fournir les articles, mentionnés plus bas, à la prison commune de ce district, pendant une année, à compter du PREMIER JUILLET prochain, savoir :

1. Le meilleur pain bis, cuit la veille, livré tous les jours en pains de 3 livres.
2. Paille d'avoine par 100 bottes.
3. Chaux vive fraiche, par charge de 10 minots.
4. Gruau par quart, à tant par 100 livres.
5. Orge perlé par quart, à tant par 100 livres.
6. Bœuf pour la soupe, par livre
7. Thé par livre.
8. Sucre par livre.
9. Les meilleurs balais montés en fil de fer, à tant la douzaine.

Les soumissions devront être faites sur des blancs que l'on peut se procurer à ce bureau, et devront contenir les signatures de deux propriétaires comme garantie de l'exécution des contrats.

Les soumissions pour chaque item seront considérées comme soumissions distinctes et séparées, et le shérif ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Bureau du Sherif
Québec, 10 juin 1889.

ALLEYN & PAQUET.

E J—10 juin 1889.

Moulin à vendre — A — TROIS-PISTOLES

UN MAGNIFIQUE MOULIN A FARINE, A CARDER, teindre et presser, mû soit par eau ou vapeur, situé dans le splendide et florissant village de Trois-Pistoles, à environ 10 arpents de l'église, du couvent, du bureau de poste et de la station de l'Intercolonial. Ce moulin mesure 50 x 60 pieds; aussi hangar, étable, etc., de 45 x 30 pieds et une bouilloire de 36 x 28. De plus un engin et une bouilloire de 40 chevaux-pouvoirs.

Le tout est neuf et en très bon ordre et peut être acheté avec ou sans l'engin.

Ce moulin est avantageusement situé pour tout genre de commerce tel que manufacture de laines ou commerce de bois, de fer, fonderie ou tannerie, etc., etc., etc.

Trois-Pistoles est le centre des affaires des paroisses environnantes du sud aussi bien que du nord du fleuve.

Pour plus amples informations, s'adresser à

M. F. X. LEMIEUX,
Trois-Pistoles,
Témiscouata.

16 mai—E J 1 m.

Aux propriétaires d'hotels, maisons de pension privée, etc., etc.

AVIS

Tous les propriétaires d'hôtels, maisons de pension privée, etc, de Québec et Lévis, qui seront en position de recevoir et loger des visiteurs étrangers pendant les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, les 23, 24 et 25 juin courant sont priés de me transmettre leurs adresses et me faire savoir en même temps quel nombre de personnes ils pourront accommoder.

L. A. BERGEVIN,
Président du Comité de réception.

11 juin—E J 6 fs.

C'EST VRAIMENT — LE — BON TEMPS

SI VOUS VOULEZ VOUS PURGER, NE RETARDEZ pas trop. Procurez vous les Pilules Magiques de J. E. P. Racicot, et vous vous purgerez tout en travaillant. N'est-ce pas un grand avantage que de se purger sans perdre de temps ? Ce sont des pilules qui ne sont composées que de racinages. Il n'y a aucun danger à les prendre. Outre ces pilules M. Racicot a toutes sortes de remèdes sauvages fait avec des racinages, lesquels guérissent les différentes maladies auxquelles est assujettie l'humanité souffrante. Si vous avez une maladie qui vous fait souffrir et vous ennuie, rendez-vous en toute hâte chez

J. E. P. RACICOT,
No. 25 rue St-Joseph, St. Roch.

Les malades résidant à Montréal trouveront ces remèdes au No. 1431 rue Notre-Dame, et à Sherbrooke No. 9 rue du Pont.

C. R. Renfrew & Cie

MARCHANDISES DU PRINTEMPS !

CHAPEAUX DE LINCOLN ET BENNETT, DE LONDRES

Provenant des meilleures manufactures, de toutes couleurs et de toutes qualités.

Chapeaux et casquettes pour enfants

IMPERMEABLES POUR DAMES ET MESSIEURS

Chaque article de notre stock est reconnu pour sa supériorité et est offert à des prix plus bas que partout ailleurs.

3 & 37, RUE BUADE

Avis spécia aux Cutivateurs.

CHANCE DE FAIRE DE L'ARGENT ! !

Primes accordées aux plus beaux produits provenant des graines que nous vendons

La célèbre PHARMACIE ST-ROCH, (voisine du magasin de hautes nouveautés de M. Z. Paquet, si bien connue du public), vient d'inaugurer un système profitable, dans lequel les intérêts de la classe agricole sont particulièrement en jeu. En effet, cette pharmacie a importé des pays reputés les plus productifs un lot considérable de graines, entre autres, les graines suivantes sur lesquels des prix sont attachés

| | |
|---|---|
| Pour le plus beau choux. . . . | $10.00 |
| Pour le plus beau navet. . . . | 5.00 |
| Pour le plus bel oignon . . . . | 5.00 |

P. S.—Il est bien entendu que ces prix seront payables en argent. Toutes commandes venant de la campagne seront remplie et expédié sans délais.

Dr S. EFRANCOIS
161, ST-JOSEPH, ST-ROCH
(En face du Presbytère)

Taures à vendre

Une magnifique taure de 2 ans
UNE AUTRE DE 1 ANS
ET UN JEUNE TAUREAU DE TROIS MOIS

Produit d'un magnifique Durham et d'une vache donnant de 9½ à 10 pots de lait, mesure impériale par jour ou 45 à 50 lbs de lait.

S'adresser à
ONÉSIME POITRAS,
*Coin des rues Ste Marie et Latourelle.*
Québec.

14 Juin—J E

RUBANS JERSEYS
POUR LE QUART DU PRIX
UNE—1 CAISSE—UNE
Valant $1.50 a $2.50 Pour $1.25
Valant $2.50 a $4.00 Pour 75 Cts
—:o:—
I. A. FORTIN
105, 107, 109, 111, RUE ST-JOSEPH

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU Richelieu et d'Ontario

ENTRE Quebec ET Montreal

Le steamer QUEBEC, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon les mardi, jeudi et samedi.

Le steamer MONTREAL, capitaine L. H. Roy, les lundi, mercredi et vendredi, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel, laissant Québec

A 5 heures P. M.

ENTRE MONTRÉAL et TORONTO

Les steamers voyageant entre ces ports quitteront tous les jours (les dimanches exceptés) le Bassin du Canal, à 10 heures du matin, et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure, à midi, et par le train de 5 heures de l'après-midi, pour le Côteau Landing, Kingston et Toronto.

Ces steamers arrêtent aussi, en montant et en descendant, à Alexandria Bay, Parc des Milles-Isles Round Island et Clayton.

LA LIGNE DU SAGUENAY

—ENTRE—
QUEBEC ET CHICOUTIMI

Le vapeur UNION, capitaine Lecours, partira du quai Saint-André à 7 hrs. 30 a. m., tous les MERCREDIS et SAMEDIS, arrêtant à la Baie Saint Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière du-Loup, Tadousac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi.

Le steamer ST. LAURENT, capitaine Barras, partira du quai St.-André à 7.30 A. M., les mardis et vendredis, arrêtant à la Baie St. Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadousac, Baie des Ha ! Ha ! et Chicoutimi.

Pour la commodité des personnes, à partir du 1er juillet au 15 septembre un steamer quittera Québec pour Murray Bay, tous les lundis à 10 heures A. M. et pour retourner, quittera Murray Bay, le mardi, à 7 heures A. M. pour Québec.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de La Compagnie, Quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay au bureau sur le quai St-André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'hôtel St. Louis.

JULIEN CHABOT,
L. H. MYRAND, gérant-général.
Agent.
Québec, 20 avril 1889.

Traverse de l'Isle d'Orléans

Le vapeur "Orleans."
Capt. BOLDUC.

LE ET APRES LE 8 MAI (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

| De l'Isle. | De Québec. |
|---|---|
| 5.15 A. M. | 6.15 A. M. |
| 8.00 A. M. | 9.15 A. M. |
| 10.00 A. M. | 11.30 A. M. |
| 1.30 P. M. | 2.30 P. M. |
| 3.30 P. M. | 4.45 P. M. |
| 5.30 P. M. | 6.15 P. M. |
| LES DIMANCHES (Midi) | |
| 1.45 P. M. | 1.00 P. M. |
| 3.15 P. M. | 2.30 P. M. |
| 5.00 P. M. | 4.00 P. M. |
| 7.00 P. M. | 6.00 P. M. |

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin à l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

Ligne Ste-Anne

VAPEUR "BROTHERS"

À PARTIR DE JEUDI, 30 MAI courant, le vapeur laissera Québec tous les jours à 6½ hrs a.m. excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.

Le retour de Ste-Anne aura lieu dans l'après-midi.

Toutes les sociétés religieuses et civiles qui voudront organiser des pèlerinages, pourront engager ce vapeur à des conditions très faciles, en s'adressant au capitaine du vapeur.

Par ordre,
ELZÉAR FORTIER,

Ligne de St-Romuald, Sillery et Québec

LE VAPEUR "LEVIS"
Capt. L. DESROCHERS.

A commencer le 6 MAI, (le temps et les circonstances le permettant,) fera la trajet comme suit :

| St. Romuald. | Quebec. |
|---|---|
| 5.15 A.M. | 6.00 A.M. |
| 8.00 A.M. | 9.00 A.M. |
| 10.00 A.M. | 11.30 A.M. |
| 1.00 P.M. | 2.00 P.M. |
| 3.00 P.M. | 4.00 P.M. |
| 5.00 P.M. | 6.15 P.M. |
| LES DIMANCHES. | |
| 2.00 P.M. | 1.30 P.M. |
| 5.00 P.M. | 3.00 P.M. |
| | 6.00 P.M. |

Arrêtant à Sillery et au quai de M. Bowens en montant et descendant.

Tous les samedis il y a un voyage de St. Romuald et de Sillery à Québec, à 5 heures A.M. et à 7 heures X.M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St. Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que le dimanche.

8 mai e j

L'EAU ST-LEON

c'est la vie ; elle donne de la vigueur et rétablit la santé. En voulez-vous une preuve ? Ecoutez M. Charlebois, conducteur sur le C. P. R.

"Depuis quelques années, j'étais victime de la dyspepsie, je n'avais pas d'appétit, ne digérais qu'un peu de pain et d'eau et étais attaqué de la maladie de rognons. Je bus de l'eau St-Léon chaude et maintenant j'ai recouvré la santé, et cela grâce à l'eau minérale de St-Léon

FONDS DE BANQUEROUTE
—ooo—
125 tweed toute laine, valant 50c. pour 30.
150 habillements de toute grandeur, A MOITIE PRIX.
Habillements de $10.00 pour $5.00.
ETC., ETC., ETC., ETC.

A. E. BOISSEAU & CIE
52 ET 54 RUE DE LA COURONNE, SAINT-ROCH.

Un de perdu
DEUX DE TROUVES
BONNE NOUVELLE
Aux messieurs amateurs
— D'UNE —
BELLE TOILETTE
TAILLEUR EUROPEEN

Arrivant muni des meilleures preuves de compétence, à nous adressé par une des plus grandes maisons de commerce Allemandes avec laquelle nous faisons affaire.

Inutile de faire de longs commentaires pour arriver à faire de notre département de tailleur le meilleur à Québec, nous n'avons reculé devant aucun sacrifice.

M. FORG,
Artiste tailleur Allemand

que nous avons le plaisir de présenter au public est appelé à jouer le rôle de rénovateur de la mode au Canada, et pour faire de notre département de toilettes pour hommes le rendez-vous des amateurs, NOS PRIX seront pour les premiers trois mois les plus bas de la ville, au public d'en profiter pour les fêtes d'été.

SYNDICAT de QUEBEC
207
Rue St-Joseph

Demande

Besoin immédiatement de 10 couturières de première classe pour toilette de dames. 15 couturières expérimentées pour hardes d'hommes. Bon salaire pour bonnes ouvrières.

SYNDICAT DE QUEBEC,
207 rue St Joseph

PHARMACIE LaRUE
Coin des rues St-Joseph et de l'Église, St-Roch.

DEPOT GENERAL
De medecines brevetees, françaises, anglaises et americaines.

Parfumeries du monde élégant, articles de toilette.

EMULSION LEROY à l'huile de foie de morue de Norwège, aux hypophosphites et à l'extrait de Pancréas.

*Préparation hautement recommandée* dans consomption, bronchite pulmonaire, toux, asthme pauvreté du sang et faiblesse générale.

LA POMMADE SOLARI, pour guérison certaine de la *Scabée* ou *démangeaison de la peau*. Prix 50 cents la boite.

GLACE ODONTOS pour la guérison du mal de dents

A MM. les medecins.—Antypyrine, sulfonal, phenacetine, sparteine, pilocarpine, éserine, paraldehyde, cocaine, codeine, salol, thymol, iodol, napthol, napthaline, résorcine, etc.

LABORATOIRE DE PRESCRIPTIONS SOUS LE CONTROLE IMMEDIAT D'UN LICENCIE EN PHARMACIE

Suppositoires, bougies uréthrales et nasales. N. B.—Suppositoires, bougies urethrales et nasales, préparés à froid, avec précision et perfection.

ALEXANDRE LARUE
CHIMISTE,
191 rue St-Joseph, St-Roch, Quebec.

DEMENAGE
J. E. Plamondon
NOTAIRE
No 126 rue du Pont
(Ancien bureau du notaire Guay.)

S'IL VOUS PLAIT
DE VENIR VISITER LE PLUS GRAND ENTREPOT DE VALISES
ET PORTEMENTEAUX DE TOUTE LA VILLE

J. EMILE CARON
NO. 21 BASSE-VILLE, QUEBEC

JOB JOB JOB JOB

SEULEMENT
POUR 15 JOURS
— A LA —
MAISON BLANCHE
Rue St-Joseph, St-Roch

RUBANS ! ! RUBANS ! ! !
Depuis 2, 4, 7 et 10cts.

Entoucas et Parasols
Depuis 45cts. en montant

ÉTOFFES A ROBES
(*NUN'S VEILING*)
Valant 15cts. pour 8½ cts.

CHAPEAUX DE PAILLE
POUR DAMES
ETC., ETC., ETC.,

Profitez des avantages de ce Job offerts par
P. C. D'AUTEUIL & Cie.
A L'A[illegible] [illegible]ETTES

A VENDRE

UNE JUMENT pour voitures légères, poil rouge, et crin noir, bon train de route et facile à conduire, à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à
ONESIME GIGUERE
93 rue Richardson, St. Roch.

J—10 juin—1s

A VENDRE

UNE BONNE MAISON DE COMMERCE, en briques, à 2 étages, située au No. 287 rue St-Joseph, St-Roch, faisant face sur les deux rues, St-Joseph et Notre-Dame des Anges.

S'adresser à
LOUIS ROUSSEAU,
Tourneur,
Coin des rues Ste Hélène et Dorchester.

juin—J. j.n.e.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

—:o:—

LE MONUMENT Jacques Cartier Brebeuf

—:o:—

Grande Installation

—:o:—

Plus nous approchons de la grande fête canadienne-française, plus les préparatifs de la célébration sont poussés avec activité et vigueur, et plus aussi l'enthousiasme patriotique se déploie et s'affirme hautement.

Tout démontre que la fibre nationale est plus vigoureuse que jamais. N'y aurait-il pour le prouver que le fait de l'affluence croissante des acheteurs à la

Maison Jacques-Cartier

*58 RUE DE LA COURONNE*

que cela serait bien suffisant. En effet, est-ce parceque le nom de notre maison de commerce est le même que celui du grand navigateur de Saint-Malo, que nous voyons la foule s'empresser autour de nos comptoirs ?

Est-ce l'excellence du service ou la qualité supérieure de nos marchandises et de nos confections de toutes sortes ?

Est-ce l'assortiment varié de nos étoffes à robes, de nos tweeds, de nos pardessus imperméables pour dames ?

Est-ce la variété infinie de nos serges, mousseline, indiennes, soieries, qui nous valent pareilles faveurs ?

Est-ce parce que nous avons conservé à la Maison l'ancien personnel de H. Gagnon et Cie, que nous voyons revenir de la ville et la campagne toutes les anciennes pratiques de nos prédécesseurs.

Nous n'en savons rien ; mais nous sommes bien d'avis qu'il y a un peu de tout cela.

Pour nous rendre de plus en plus agréables à nos excellentes pratiques et au public, nous annonçons dès aujourd'hui, pour la saison des GRANDES SOLENNITÉS RELIGIEUSES ET PATRIOTIQUES qui vont avoir lieu dans les murs de la vieille cité de Québec.

Une immense Réduction

JUSQU'AU 2 JUILLET SEULEMENT
A TOUS D'EN PROFITER

—(o)—

G. DARVEAU
58
Rue de la Couronne

12 juin—J

TRANSACTION REMARQUABLE

Le plus grand achat d'habillements de printemps et d'été qui ait été fait par notre maison.

Pendant les deux dernières semaines, la compagnie Grande Union de hardes faites a la plus grande vente argent comptant qui se soit faite à Québec.

Cette maison a été obligée d'offrir pour des raisons quelconque une partie de son assortiment en bas au prix coûtant. Aussi la foule s'est-elle empressée de venir visiter notre assortiment et de profiter des marchés incomparables que nous avions offerts.

Maintenant nous pouvons offrir plusieurs cents habillements nouveaux et de saison.

C'est la première fois, depuis que nous tenons magasin, que nous pouvons inaugurer cette grande vente d'habillements si à bonne heure

Le département pour jeunes gens et enfants vaut la peine d'être visité

Habillements en serge noir pour la première communion.

Habillements en flanelle bleue pour hommes $5.00 tout laine.

Notre assortiment régulire est plus considérable et le plus beau q[illegible] eu.

Grand Union
CLOTHING CO.
124 Rue St-Joseph
[illegible]

## SOMMAIRE DES ANNONCES

Sulky, Faucheuses, etc.—P. T. Legaré
Une de perdu deux de trouvés—Syndicat de Québec.
Crème / Beurre—Duhaime & Garrigue.
La St. Jean-Baptiste—G. Darveau.
Banquet National.—
Pèlerinage des Barbiers.—Alex. Jean, prés.
Rubans ! Jerseys !..J. A. Fortin.
Taures à vendre.—Onésime Poitras.



# LA JUSTICE

QUEBEC, 19 JUIN 1889


## Les agitateurs jugés par un protestant

Le *Mail* est toujours dans le délire, le *Globe* déraisonne et l'*Empire*, après avoir tatonné pendant un certain temps pour ménager la chèvre et le chou, vient se placer résolument à la queue des agitateurs anti-jésuitiques. Il ne veut pas se laisser distancer dans l'arène ; il craint que ses confrères appartenant à d'autres nuances politiques ne lui disent à un moment donné : Nous avons mangé du catholique et vous n'étiez pas là.

Il fallait bien qu'il gardat le masque durant tout le temps marqué par les décrets de sir John. Ce dernier s'est toujours arrangé de façon a avoir deux principaux organes : un organe répudié pour la forme et un organe qu'il se propose de répudier dès qu'il le trouvera suffisamment compromis à son service.

Ses deux organes actuels sont le *Mail* et l'*Empire*. A en juger par l'attitude récente de celui-ci, il faudra s'attendre avant peu à un nouveau simulacre de répudiation de la part du vieux chef.

Cela viendra dès que la propagande anti-française et anti-catholique de l'*Empire* aura atteint un degré de violence tel que les journaux bleus publiés en langue française ne pourront plus tromper le public franco-canadien relativement à l'*animus* de l'organe en question. L'*Empire* entrera alors dans le service secret et fera semblant de combattre sir John tout en ameutant au profit du vieux chef les préjugés des francophobes.

En attendant, il déblatère contre les écoles françaises, reproche à M. Ross d'être trop tolérant et publie les élucubrations d'une nonne débéguinée qui répond au nom euphonique de M. F. Cusack et qui, tout en proclamant qu'aucun journal des Etats-Unis n'oserait publier ses écrits, les adresse en toute confiance à l'organe de sir John, le considérant à bon droit comme parfaitement disposé à se moquer des susceptibilités des catholiques.

C'est à qui, parmi nos confrères de langue anglaise, se montrera le plus zélé pour seconder les efforts des agitateurs. Les assemblées succèdent aux assemblées. On a formé une association des *droits égaux* dont le but principal est de ravir aux Canadiens-Français et aux catholiques le droit de parler leur langue et de pratiquer leur religion comme ils l'entendent.

900 fanatiques de tous rangs se sont réunis et ont proclamé que la patrie était en danger. Raconter tout ce qui s'est débité de sottises dans les réunions qu'ils ont tenues serait chose impossible.

Les journaux de notre province sœur regorgent de ces insanités. Par contre, le *World*, de Toronto, numéro du 17 courant, nous a apporté un article magistral signé par M. R. W. Phipps, un protestant qui s'est donné la peine d'examiner les faits à la lumière du bon sens. Cet écrit est passablement long, mais il contient une réfutation si complète de toutes les prétentions des agitateurs que nous n'avons pu résister au désir de le traduire en entier. Le voici :

### L'AGITATION ANTI-JÉSUITIQUE

Par R. W. Phipps

"Si cette question était une question politique je ne m'en mêlerais pas, ne voulant pas même ajouter le faible poids de mon argumentation au grand nombre d'arguments politiques qui dansent continuellement la sarabande dans cette très politique province. Mais une question au sujet de laquelle les deux partis se subdivisent entre eux ne peut être une question politique et, en conséquence, je puis me permettre de l'aborder.

"En premier lieu, l'agitation actuelle n'est pas du tout, à mon avis, une question anti-jésuitique. C'est l'agitation d'un journal qui, voyant qu'il avait échoué dans son rôle de partisan d'un politicien fédéral, voyant qu'il avait fait un fiasco complet lorsqu'il avait tenté de renverser un politicien d'Ontario, constatant de plus que certains mouvements giratoires et certaines contradictions au sujet de la protection et de libre-échange, tout en offrant un spectacle amusant inspiraient peu de confiance, ayant en vain sauté et ressauté du lyrisme le plus enthousiaste en faveur de l'*Union Jack* au désir le plus vif d'entrer en relations plus intimes avec la bannière étoilée, a enfin songé à la glorieuse perspective des animosités religieuses.

"Lorsqu'il eut travaillé pendant quelque temps avec un zèle louable à l'exploitation de cette idée lumineuse, la loi des Jésuites est providentiellement tombée sur son chemin et le journal en question s'y cramponne avec autant d'énergie que Synbad le marin se cramponnait autrefois au morceau de chair, espérant qu'avec cette loi le grand rock de la polémique le tirera de cette vallée des serpents dont quelques uns manifestent une regrettable tendance à avaler le journal.

"Or, les écrivains se mettent à l'œuvre et bientôt, ce n'est pas Henri qui succède à Henri, mais Amurat à Amurat dans la virulence de leurs articles très chrétiens. L'incendie se propage ; chaque ministre éloquent voit une nouvelle occasion d'étaler son éloquence et de donner à sa congrégation un nouveau sujet de conversation (car, de nos jours, les congrégations, pareilles à ces gens que l'apôtre découvrit dans une certaine ville, aiment avant tout à entendre parler de quelque chose de neuf) ; chacun de ceux qui ne sont pas aussi bien doués croit qu'au moins sur ce sujet il fera preuve d'une éloquence entraînante, car il est étonnant de voir jusqu'à quel point sont populaires toutes les pratiques religieuses qui consistent principalement à déclarer que nos voisins sont dépourvus de religion.

"Tout *gentleman* qui n'a pas réussi aussi bien qu'il croit qu'il aurait du réussir, soit par la langue ou par la plume, au parlement, dans la littérature, ou tout ce que vous voudrez, voit là une occasion de sa réhabiliter, réunit un auditoire ou écrit un essai et, dans l'intérêt de l'humanité, se met à l'œuvre pour faire tort à quelqu'un. Et bientôt tous ces croisés religieux, chevauchant comme don Quichotte sur leurs nouveaux dadas, couvercle de marmite au bras, broche ecclésiastique à la main, redressant des torts et découvrant des complots partout, ou du moins soulevant un tel nuage de poussière que nul ne peut dire qu'ils n'ont rien fait de toute cela, s'élancent en même temps ventre à terre, dans des directions si diverses qu'il est dangereux pour un homme paisible de se hasarder en dehors de sa demeure.

"Oranges, disait Arthemus Ward, en rencontrant un parti de messieurs portant divers insignes nationaux et religieux, "Oranges, suivez mon conseil et ne provoquez pas de combats religieux." D'autres que les dignes "Oranges" ont parfois besoin de ce conseil. Il est étonnant de voir jusqu'à quel point nous sommes enclin à léser la créature pour l'amour du créateur, et à croire que pour le même motif louable, quelques unes des créatures, nous ne savons pas au juste lesquelles, complotent de nous faire tort.

"Au moment actuel, les spectres que nous avons évoqués autour de nous sont tels qu'un grand nombre d'estimables citoyens aperçoivent l'ombre immense de l'Inquisition elle-même se dessinant audessus de nos têtes, et sont presque certains qu'ils sentent John A. les entraînant sous le vaste portique. D'autres, également estimables, mais appartenant probablement à un autre parti, admettent qu'on les entraîne vers le bûcher, mais considèrent, que, bien que le monsieur qui les entraine ressemble à John A., il faut réellement que ce soit M. Mowat, qui, soit dit en passant, se trouve lui-même entraîné dans une question avec laquelle il n'a certainement rien eu à faire, et cela d'une façon qui doit lui sembler surprenante. Cependant, adoptons l'une de ses méthodes et donnons notre meilleure considération à la question de savoir réellement pourquoi l'on fait tous ces embarras.

"La province de Québec voulait acquérir certains terrains sujets à une ancienne réclamation ecclésiastique laquelle réclamation devait être réglée avant qu'il fut possible d'obtenir le titre. La société des Jésuites réclamait ce titre en tout ou en partie. On objectait que son droit au titre de propriétaire de biens fonds avait été affaibli ou annulé par une législation antérieure. Rappelons-nous ici que comme question de droit, si un ordre religieux quelconque avait des titres à une concession de terres sur le territoire canadien, les Jésuites les possédaient plus que tous les autres, car aucun corps religieux, catholique ou protestant, n'avait travaillé et souffert autant que leur ordre dans les efforts qu'il a faits, d'après ses lumières pour christianniser la population alors païenne du Canada.

"Il est vrai que l'histoire nous dit que l'ordre a été supprimé pour ses méfaits, mais l'histoire nous raconte aussi que ces méfaits consistaient en grande partie dans son opposition aux vices des cours, lesquelles cours exerçaint une certaine influence sur le Vatican ; et si nous nous rappelons ce qu'étaient les cours des derniers siècles, nous pouvons supposer qu'en stricte justice, elles nous auraient dû commencer leurs suppressions en se supprimant elles-même. De fait, leurs sujets ont fait cette besogne pour elles depuis et l'ont faite d'une façon passablement efficace. Quoiqu'il en soit, la législation de Québec a décidé que les terrains seraient payés, le prix devant aller en partie aux Jésuites, en partie aux autres catholiques et en partie aux protestants de Québec, en acceptant la condition que le pape agirait comme arbitre quant au montant qui reviendrait à chacun.

"Un échantillon des arguments employés contre cette mesure, et un échantillon très risible, c'est le fait qu'un grand nombre d'hommes graves et révérends ont déclaré que ceci équivalait à donner au pape un pouvoir de domination et de gouvernement en Canada, tandis que c'est tout le contraire qui est vrai, ce dignitaire ayant tout simplement accepté la position d'arbitre en vertu d'un statut de Québec, ce que n'importe quelle personne ainsi nommée, de n'importe quel pays, aurait pu faire.

"Une preuve étonnante du peu de confiance que l'on doit accorder aux opinions exprimées par les journaux en matière de droit a été donnée par un autre mécontent. L'un de nos principaux journaux quotidiens de Toronto, dans un premier article de rédaction, est allé jusqu'à demander qui avait jamais entendu dire que le consentement d'un individu fut nécessaire pour assurer la validité d'une loi passée par une législature. Apparemment, il avait complètement oublié que du consentement, parfois d'un simple individu, parfois d'une réunion d'individus, dépend chacune des lois facultatives qui restent sans effet jusqu'à ce que le consentement en question ait été obtenu. On a de plus objecté que ce serait doter un ordre religieux. Le doter ! Loin d'être suffisant pour doter et entretenir un corps religieux, tout ce qui a été laissé aux Jésuites n'aurait pas suffi, si je me rappelle bien les bilans d'autrefois, à fonder décemment un journal quotidien.

"Mais ce qu'il y a de plus étrange dans ce remarquable enthousiasme religieux où nous nous trouvons soudainement, c'est qu'il porte sur une question qui ne devrait certainement pas nous regarder. Comme protestants, nous nous sommes toujours déclarés tolérants pour les autres religions. Il s'agissait tout simplement d'un peuple voulant payer à ses prêtres ce qu'il jugeait convenable de leur payer à même ses propres ressources.

"Or si nous nous en tenons à nos croyances et si nous mettons en pratique nos opinions déclarées, nous n'avons rien à voir dans ses motifs. Il peut se faire qu'étant d'une nationalité différente et ayant une manière différente d'apprécier les choses, ils s'imaginent qu'on peut trouver quelque chose à dire en faveur des Jésuites ; et que bien que les rois leur aient fait mauvais œil et que les courtisans par trop dociles aient donné sur les brisées des rois, comme c'était et c'est encore leur intérêt, les actes des Jésuites, si l'on veut bien se rappeler leur piété, leur courage et leur zèle plein de dévouement, ne doivent pas être oubliés.

"Ils savent peut-être, comme nous devrions le savoir nous-mêmes, si nos connaissances historiques égalaient nos prétentions, que ce fut l'infâme Pompadour qui indisposa le faible roi de France contre les Jésuites, parce qu'ils avaient déclaré que de maintenir ses relations avec le roi étaient maintenir l'immoralité. La cour suivit le roi, et la France suivit le roi, comme la France de ce temps-là était tenue de faire. Et l'Espagne suivit la France, pour des raisons et des craintes qu'il serait trop long de décrire ici ; et le Pape Clément, pensant qu'il valait mieux plaire à autant de partis que possible, lança l'édit qui supprima l'ordre, conseillé aussi en cela par les collèges catholiques qui enviaient les succès des Jésuites dans l'éducation, car ils étaient alors tout aussi ambitieux d'obtenir des élèves qu'ils le sont aujourd'hui à Cobourg et à Toronto.

"Ils savent aussi, peut-être, que même les meilleurs écrivains protestants disent que les missions des Jésuites ont été tout aussi dévouées à la civilisation qu'à la religion, et ils admettent que le monde leur doit beaucoup, ils admettent aussi que les principales allégations contre les Jésuites ont été niées et jamais prouvées. Ils peuvent encore se rappeler que les Pères Jésuites ont fourni les seuls martyrs que le christianisme ait comptés dans ce pays ; que s'il est vrai qu'on doive "les connaître à leurs œuvres," les nombreuses années de patientes privations, de pauvreté et de fatigues, dans les plaines sauvages du Canada primitif, leur vie de dangers et de souffrances, le terrible martyre que plusieurs d'entre eux ont courageusement bravé et souffert pour la cause de la Croix, on peut croire, disons nous, que tout cela peut être favorablement comparé aux travaux de quelque clergyman fashionable de nos jours, travaux qui consistent, pour la plus grande partie peut-être, en deux sermons par semaine où l'on laisse toujours percer l'espoir que le sain protestantisme pourra seulement soutenir un système où l'histoire est quelque fois et la prophétie toujours douteuse.

"Ils peuvent se rappeler tout cela et penser qu'on doit quelque chose aux Jésuites. Ils leur en paient un peu. Ce n'est pas beaucoup. Toutefois c'est payé de leur propre argent et non pas du nôtre. Si nous sommes un peuple tolérant nous ne pouvons pas nous y opposer. Si nous respectons les droits provinciaux, comment pourrons nous nous y opposer?

"Je suis ici depuis plus de cinquante ans et je ne connais pas d'année où quelqu'un, *qui ne pouvait autrement se signaler*, n'ait jeté les hauts cris contre quelque chose de terrible que, dans ses appréhensions, il voyait germer dans le cerveau de certain catholique. Je n'ai jamais vu les catholiques faire rien de tel, et je n'ai jamais vu non plus celui qui avait lancé les clameurs chercher à les en empêcher. Quand il arrive au pouvoir, s'il y arrive, grâce à ses cris, au lieu de s'opposer à l'Église qu'il avait attaquée, il lui donne immédiatement la main pour assurer sa position.

"Dans mes souvenirs les catholiques et leurs prêtres ont toujours été des membres paisibles et respectables de la société, et je ne vois pas de raisons pour que durant les cinquante ou cent années à venir ils ne continuent pas beaucoup de même.

Et ici, faisons une remarque à ces excellents membres de la société qui semblent croire que tout irait bien si tous étaient protestants. Le moyen de promouvoir les intérêts ou d'augmenter le pouvoir d'une secte est ni d'attaquer ses voisins ni de chercher à lui faire des prosélites. Laissons chaque corps religieux montrer que ses doctrines sont plus pures par leurs résultats sur la vie de ses adeptes, et cette secte prospérera, car elle attirera à elle les dévots qui sont nombreux, et ceux qui aideront de leur fortune ce qu'ils croiront être la vraie religion, et leur nombre est toujours assez considérable. C'est ainsi que le christianisme a prospéré en dépit de la Rome païenne, c'est ainsi qué le protestantisme a fleuri à la réforme, ainsi le puritanisme durant sa courte carrière, ainsi les non-conformistes, à la face des ministres chasseurs au renard et de l'aristocratie intempérante du dernier siècle en Angleterre.

"Avançons-nous en ce sens ? S'il en est ainsi, nous n'avons pas à craindre la prépondérance de Rome ; sinon, il nous faut craindre.

"Cela me parait être un signe de faiblesse chez les protestants qu'un si grand nombre d'entre eux, et même des membres de leur clergé, jugent ceux de la croyance opposée par des écrits et des actes d'il y a un ou deux siècles.

"Des arguments ainsi obtenus ont été mis en œuvre durant plusieurs années, avec succès il est vrai, à l'appui des lois les plus injustes et les plus tyranniques qui provinrent jamais du protestantisme,—lois employées contre l'émancipation irlandaise—contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat—contre l'émancipation juive, et maintenant elles détruisent la cause de ceux qui les ont employées. Ne voyons-nous pas que même nos propres églises ont changé leurs vues, et qu'elles ne s'en tiennent plus à leur ancienne profession de foi écrite ? Ditesnous, s'il vous plaît, dans combien de chaires protestantes vous entendrez maintenant prêcher la prédestination ou la peine éternelle ?

"Enfin il me semble très difficile pour nous de dire que le peuple de la province de Québec n'a pas le droit de donner son propre argent à un corps religieux quelconque de son choix. Cela ne donne à aucun corps religieux le pouvoir de faire tort ici ; ils sont ici aussi sujets à la loi que tous les autres. Si même la minorité protestante de Québec avait protesté, cela aurait donné, sinon un droit d'intervention, du moins quelques motifs de sympathiser avec eux : mais au contraire, ils semblent avoir pris leur part de la procédure en question. La somme que les Jésuites ont reçue est beaucoup trop minime pour leur permettre de s'établir ici. Je crois que si le peuple regardait autour de lui et remarquait le pays largement contrôlé par une immense corporation de chemin de fer, qui à cette heure même, avec l'air d'un conquérant, demande la meilleure partie des grèves de notre ville principale, s'il observait en outre notre situation commerciale, complètement contrôlée par les Etats, qui, par le pouvoir qu'ils ont de fermer nos marchés, nous tiennent complètement sous leurs mains, il trouverait à occuper sa pensée d'autre chose que de ces querelles religieuses, dont les auteurs et les fauteurs ont fait plus de mal au Canada que tous les Jésuites ensemble n'en ont jamais fait partout.

### M. Gladstone et l'Irlande

Londres, 18 juin. — M. Gladstone a adressé la parole ce soir à une nombreuse assemblée au Manège de Plymouth, et a parlé au long de la question irlandaise. Il a soutenu d'abord que l'octroi de l'autonomie n'a jamais produit la séparation d'une dépendance ; en second lieu, que la séparation avait été causée dans plusieurs cas par le refus de l'autonomie, et troisièmement qu'il y avait des cas nombreux où la séparation avait été empêchée par l'octroi de l'autonomie. M. Gladstone a apporté à l'appui de ces trois propositions des extraits de l'histoire des colonies. Au commencement de sa carrière politique, a-t-il dit, il n'y avait pas une seule colonie qui ne subit une forte pression, mais depuis qu'on leur a accordé une liberté complète dans l'administration de leurs propres affaires, toutes ont été intimement liées à l'Empire. Il a demandé à la nation d'accorder la même liberté à l'Irlande.

New-York, 18 juin.—Le triomphe de M. Gladstone à Plymouth a été immense ; mais en dehors de Cornwall sa tournée a été un fiasco complet. Il n'a dit rien de nouveau ou de frappant et la tendance de ses discours a été en faveur du fédéralisme.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

(JUSQU'A 11 Hrs. A. M.)

## LE TRAITE DE SAMOA

## M. Phelps prend la part du lion

## Une collision de steamer en Chine

## Plusieurs pertes de vie

# VARIA

### Le traité de samoa

New-York, 18 juin.—Le correspondant à Londres du *Times* a eu une entrevue avec M. Phelps, à Southampton, avant-hier. M. Phelps s'est montré très peu disposé à parler du traité de Samoa.

Les délégués anglais qui sont revenus ne sont pas aussi sobres de paroles que M. Phelps ; probablement parce qu'ils ne sont pas tout à fait fiers de la part qu'ils ont eue à la conférence de Samoa.

Ils disent que pratiquement les Etats-Unis ont eu tout ce qu'ils ont demandé. Vendredi après-midi il semblait que l'Allemagne ne considérait rien et en fait *il semblait réglé qu'il y avait lundi une* nouvelle réunion de la conférence.

Cependant certaines raisons occultes décidèrent de suite le comte Herbert Bismark à signer le traité que les commissaires américains et anglais signèrent aussi.

On chuchotte que Bismark a accédé aux demandes des Etats-Unis afin de s'assurer les faveurs d'une jeune femme qu'il aurait l'intention d'épouser et qu'il admire beaucoup. Cependant personne ne saurait exprimer une opinion sur ce point si rien ne l'a inspirée.

Il est rumeur aussi que M. Phelps doit être nommé ministre des Etats-Unis à Berlin, mais interrogé à ce sujet il a répondu qu'il n'en connaissait pas un traître mot.

Les délégués anglais disent cependant que c'est l'opinion générale à Berlin. Ils disent que M. Phelps a pris la part du lion à la conférence et qu'il y a été la principale figure américaine.

### Le mariage du grand duc Paul

St Petersbourg, 18 juin.—La procession qui a eu lieu samedi en l'honneur du grand duc Paul Alexandrovitch et sa fiancée la princess Alexandrine de Grèce, était aussi belle que celle du couronnement du czar à Moscou. Toute la ville était en liesse et splendidement décorée. Le soir il y eut illumination.

La cérémonie du mariage a eu lieu au palais d'hiver à deux heures de l'après-midi avant-hier. Il y avait brillante réunion d'officiers, de diplomates et de dames. Les hommes étaient en costume de gala et les dames portaient de riches toilettes russes. Celle de la mariée était en moire de soie avec fleurons en argent. Les cheveux étaient arrangés en longues boucles suivant la coutume traditionnelle russe. Sur la tête elle portait une couronne en or ornée de pierres précieuses et qui a été portée par toutes les mariées Romanoff depuis un siècle. Une salve d'artillerie à la forteresse annonça la fin des cérémonies. Elles furent suivies d'un grand dîner auquel le czar présenta la santé de l'heureux couple. Après le bal qui fut de courte durée le duc et son épouse se rendirent à leur résidence escortés par une procession aux flambeaux et toute la famille impériale.

### Prochain voyage du czar

Londres, 18 juin.—Le correspondant à Berlin du *News* dit que le bureau allemand des affaires étrangères a été informé que le czar viendrait à Berlin, mais la date de son arrivée n'est pas encore fixée.

La presse espagnole persiste à dire que le czar rencontrera la reine régente Christine à San Sebastian et que de là il se rendra à Lisbonne dans le mois de septembre.

Le correspondant à Belgrade du *Daily News* soutient la véracité de sa déclaration que la Russie a proposé la conclusion immédiate d'une convention militaire avec la Serbie.

### Rencontre de trains en Chine.—35 pertes de vie

Paris, 18 juin.—Le dernier paquebot arrivé de Chine apporte la nouvelle d'un accident de chemin de fer qui serait arrivé dans la nuit du 25 au 26 mars, vers huit heures, à Tong-Ku. Le train de Kaiping a rencontré celui de Tientsin : une collision a eu lieu ; le conducteur Jarvis et 34 Chinois ont été tués ; il y a un grand nombre de blessés.

Le train de Tientsin n'était pas encore arrivé à Taku trois heures après l'heure fixée ; en conséquence, le train de Kalping partit à huit heures pour Tientsen, pour constater la cause du retard. A quelques milles de là, il marchait doucement, quand il a rencontré l'autre train qui venait en sens inverse. La collision eut lieu.

La ligne était complètement construite mais elle n'avait ni signaux, ni appareils télégraphiques.

### Dans la mer de Behring

New-York, 18 juin—Le correspondant à Washington du *Herald* dit que les *cutters* du revenu des états-Unis dans la mer de Behring ont reçu ordre de saisir tous les navires faisant une chasse illicite aux loups-marins (seals), que ces navires soient ou non sous pavillons anglaise, américains ou autres.

On sait parfaitement dans les cercles officiels que la présence des croiseurs anglais dans les eaux de Behring cet été n'a aucune signification quelconque. Ils ne sont pas là pour protéger les goëlettes anglaises de pêche qui pourraient être engagées à tuer le marsouin, mais ils sont là pour une tournée d'inspection sans aucun but particulier. La politique des Anglais est pratiquement de faire cesser les déprédations qui se commettent dans ces eaux.

### ECHOS D'EUROPE

Paris, 18 juin.—Les récoltes s'annoncent bien en France, en Belgique et en Hollande.

Londres, 18 juin. — Le prince et la princesse de Galles sont rentrés à Londres.

Vienne, 18 juin. — L'empereur François-Joseph a convoqué les délégations pour le 22 juin.

Paris, 18 juin. — Le *Temps* dit que l'Allemagne est en négociations avec la Belgique pour la pose d'un câble allant d'Ostende à Portlanh )Maine) afin de rendre les deux pays indépendants des compagnies des câbles anglais.

St-Pétersbourg, 18 juin.—Le mariage du grand-duc Paul de Russie avec la princesse Alexandra de Grèce a été célébré le 16 à St-Pétersbourg.

Londres, 18 juin.— Le gouvernement monténégrin a demandé satisfaction pour les incursions qui ont eu lieu près de la frontière albanaise.

Rome, 18 juin. — Le gouvernement italien s'est uni à la Russie et à l'Allemagne pour demander une surveillance plus active des étrangers en Suisse.

### Succes des boulangistes

Paris, 18 juin.—Boulanger, Laguerre, Naquet et Laisant ont obtenu le plus de voix aux élections municipales qui ont eu lieu à Ivry-sur-Seine.

### La Russie et la Serbie

Londres, 18 juin.—Le correspondant du "Daily News" à Belgrade persiste à affirmer que la Russie a proposé à la Serbie la conclusion immédiate d'une convention militaire.

### Le prince et la princesse de Galles

Paris, 18 juin—Le prince de Galles et sa famille qui ont voyagé en France, ont attire la sympathie générale des parisiens. Arrivés à Paris le 8 juin, ils en sont repartis, le 15 après avoir visité tout ce qu'il p avait d'interressant dans la capitale française. Partout où on pouvait aller, la semaine dernière, on était sure d'y rencontrer la famille royale, visitant du matin et au soir les terrains de l'Exposition. Cette visite à Patis a produit la plus excellente impression.

## Bulletin maritime

*Navigation océanique*

19 juin.

| Steamers | arrivés à | venant de |
|---|---|---|
| Caspian | Québec | Liverpool |
| Lake Huron | " | " |
| Cufic | New-York | " |
| Ems | " | Bremen |
| Devonia | Moville | New-York |
| City of Paris | Londres | " |

*Ligne Allan*

Le steamer Caspian, de la ligne Allan, capitaine McDougall, est arrivé de Liverpoll, via Moville, hier, ayant à son bord 26 passagers de cabine, 75 d'intermédiaires et 397 de pont et une cargaison générale.

Il a laissé les malles a Rimouski, lundi matin, et est entré dans notre port, hier, à 11. 10 a. m. et est reparti pour Montréal à 6. h. p. m.

Le steamer Grecian, capitaine LeGallais, est parti pour Montréal, à 6.30 a. m. hier.

Le steamer Nestorian, capitaine J. France, est arrivé à Boston, de Glasgow à 1.00 p. m. hier.

Le str Siberian, capitaine R. P. Moore, est arrivé de Montréal, à 4 h. p. m. hier, et est parti pour Glasgow, à 5.30.

*Ligne Beaver*

Le steamer Lake Winnipeg, capitaine Murray, est arrivé de Montréal, hier et a continué pour Liverpool.

Le str Lake Nepigon, capitaine Carey, est arrivé de Montréal, le 4 avec 315 têtes de bétail est arrivé à Liverpool, le 16 à 4 h. a. m. ayant perdu un seul bœuf.

C'est le premier steamer faisant son voyage de la saison de Montréal à Liverpool.

Le str Lake Huron, capitaine L. N. Tranner, parti de Liverpool, le 7 juin avec 20 passagers de cabine, 47 intermédiaires, et 203 de pont et une cargaison générale, est arrivé dans notre port, à 10.10 h. m. hier.

Après avoir laissé quelques passagers ici, il a continué pour Montréal.

*Ligne Dominion*

Le steamer Montréal, capitaine J. Wall, parti de Liverpool, le 8 dernier, avec une cargaison générale pour Québec, Montréal et l'Ouest, a passé à la rivière Martin à 5.45 p.m. hier.

*Compagnie de steamers de Québec*

Le steamer Iolani, parti de New-York le 9 dernier, est arrivé à St Kitts le 17.

Le steamer Muriel, parti de New-York le 10, est arrivé à St Kitts le 17.

La barque Anna va être placée dans la cale-sèche Russell, afin d'être examinée.

Les vaisseaux suivants, devant prendre la haute mer ont été remorqués dans l'anse des sauvages, hier, et deux d'entre eux sont partis pour la haute mer, avec une bonne brise :

La barque Albion, a été remorquée par Margaret, le Twilight par le Flora, le Donald Fergusson par le Victor.

La barque Newman Hall est partie pour la haute mer, hier soir, remorquée par le Champion.

La barque Kentigern est parti pour Montréal, ce matin, remorqué par le Lake.

La barque Vasco de Gama est partie de Santos pour le Canada, le 23 mai dernier.

Le remorqueur Rival est arrivé de Montréal hier matin, avec un radeau de bois carré pour la Collins' Bay Ruffing Co.

Le remorqueur Ida est parti pour le bas du fleuve, afin de remorquer un radeau de bois carré dans ce port.

Les vaisseaux suivants ont été remorqués dans notre port hier : Le Curlew par le Champion, la barque Kentigern par le Lake, la barque Saigon par le Beaver.

Le remorqueur Anglesea, est parti hier pour Betsiamis, ayant à sa remorque cinq bateaux.

Vancouver C. B. 18 juin.

Le Panthia venant de la Chine et de Jopon est arrivé dans le port cette après midi après un prompt et agréable voyage. Il a fait le voyage de Yokohama à Vancouver en 12 jours et 19 heures, ce qui est le plus rapide des voyages faits par les steamers sur le Pacifique. La cargaison était de 1200 tonneaux formée principalement de thé et de soie, 600 tonneaux sont consignés pour l'est et 600 tonneaux pour les villes de la côte. Il y avait à bord 40 passagers de chambre, sept japonais et 120 chinois.

*Passagers arrivées*

Par le Lake Huron, Tranmar, venant de Liverpool, Révd. F. A. G. Eichbaun, M. McLean, Mme McLean, M. John Elliot, M. W. W. Anderson, Mme Anderson, Mlle Anderson, M. E. Hurtley, M. F. T. Richie, M. A. Bissonnette.

*Arrivages dans notre port*

18 juin 1889.

—SS. Caspian, McDougall, Liverpool, 7 juin, via Moville, Allans, Rae et Cie., 498 passagers et une cargaison générale.

—Lake Huron Tranmar, Liverpool, 7 juin, H H. Sewell, passagers et cargaison générale.

—George Clarkson, Kirby, Sydney, pour Montréal, charbon.

—Bark Kentigern, Dexter, Sourabaya, 3 juin, pour Montréal, sucre.

—Edmonston, Rosseau, Boulogne, Ross et cie., ballast.

Saigon, Langerke, Rio Janeiro, 25 avril.

Curlew, Smiley, St.-Vincent, CV, 14 mai.

### DOUANE

Le montant perçu au bureau de la douane de Québec, le 18 juin est de $4,-492.49.

HEURES DE LA MAREE HAUTE A QUEBEC

| | juin | matin | soir |
|---|---|---|---|
| Lundi | 17 | 8.55 | 9.22 |
| Mardi | 18 | 9.48 | 10.14 |
| Mercredi | 19 | 10.40 | 11.07 |
| Jeudi | 20 | 11.36 | 1.21 |
| Vendredi | 21 | 0.33 | 1.03 |
| Samedi | 22 | 1.36 | 2.10 |
| Dimanche | 23 | 2.43 | 3.13 |

N.B. Le courant continue à monter 45 minutes après la marée haute.

*Phases de la lune*

Dernier quartier, jeudi le 20, à 2.51 a.m


# La Voix du Patriotisme

## JOURNAL DE 24 PAGES

(AVEC JOLI DESSIN)

Renfermant des écrits et autographes de nos compatriotes les plus distingués

PUBLIÉ A L'OCCASION DE LA

## GRANDE FETE NATIONALE DE 1889

ET VENDU AU

PROFIT DES INCENDIÉS DE SAINT-SAUVEUR

+XXX+

PRIX - - - - 10 Cts

+XXX+

En vente chez les messieurs dont les noms suivent :

Rue Saint-Joseph : L. Drouin & Frère, libraires ; Rouleau, libraire ; G. Lamontagne, orfèvre ; Dr Lefrançois, pharmacien ; Gervais & Hudon, marchands de musique ; A. LaRue, pharmacien ; J. B. Rousseau, marchand de thé ; J. E. Gagnon, opticien ; N. Déchène, libraire.—Rue Du Pont : C. Lamontagne, ferblantier ; L. E. Guay, orfèvre.—Rue Buade : Filteau & Frère, libraires.—Rue de La Fabrique : A. O. Raymond, libraire.—Rue Saint-Jean : Bernard & Allaire, marchands de musique ; F. Béland, tabaconiste ; B. Houde & Cie, tabaconiste.—Rues Sainte-Claire et Richmond : T. Lacasse, épicier.—Côte Abraham : Lapointe, barbier-coiffeur.—Rue de la Couronne : Ed N. Blais, marchand.—Rues Saint-Anselme et Des Commissaires : Joseph H. Chouinard & Cie, épiciers.—Rue Saint-Paul : Bowen, Bros., orfèvre.—Saint-Sauveur : Dlles Castonguay & Vaillancourt, libraires ; Joseph Thérien, libraire ; Rue Hermine : Napoléon Tardif, typographe.—Basse-Ville, rue Notre-Dame : Ed Bélanger, marchand.—Côte Lamontagne : W. Wright, libraire. — Lévis : Cyrille Gagné, typographe, No 4, rue Eden.—Montréal : Poirier, Bessette & Cie.—Ottawa : Alphonse Trépanier, typographe, No 351, rue Saint-Patrice.

Dépôt général : Edmond Rosa, No 58, rue Saint-Dominique, Saint-Roch, Québec.

# Mutual Reserve Fund Life Association

Cette Association fournit l'assurance de vie A MOITIÉ PRIX des taux de n'importe quelle autre compagnie.

Son ACTIF excède $2,500,000.00 Elle possède, EN RÉSERVE, argent comptant, AU-DELA de $2,050,000.00.

Elle a déjà payé aux veuves et aux orphelins de ses membres défunts $6,000,000.00.

Elle fait, CHAQUE MOIS, pour plus de $3,000,000.00 de nouvelles affaires Elle a déjà épargné argent comptant à ses membres, par la réduction des primes, pour plus de $15,000,000.00.

## SES POLICES

ne contiennent aucune restriction quelconque relative à la RÉSIDENCE, à l'OCCUPATION, ou au VOYAGE, et l'assuré peut résider ou voyager là où il le désire, sans avoir à payer aucun extra de prime.

## COMMENT L'ON DEVIENT MEMBRE

L'applicant doit d'abord payer le médecin examinateur, $3.00 pour tous les cas, et aussi un DROIT D'ENTREE proportionnel au montant de la POLICE, quelque soit l'âge de l'applicant

### Droit d'entrée

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pour $1,000 d'assurance, | $ 8.00 | Pour $ 5,000 d'assurance, | $20.00 |
| " 2,000 " | 12.00 | " 10 000 " | 40.00 |
| " 3,000 " | 15.00 | " 15,000 " | 60.00 |
| " 4,000 " | 18.00 | " 20,000 " | 80.00 |

Comme c'est un DROIT D'ENTREE, ce droit ne se paie QU'UNE SEULE FOIS.

L'applicant doit, de plus, en donnant son application, payer le droit ANNUEL de $3.00 par CHAQUE $1,000 d'assurance. Ainsi, s'il s'assure pour $5,000, $10,000, $15,000, $20,000, il aura à payer, d'avance, CHAQUE ANNEE, $15, $30, $45, $60, suivant le cas, et la première année, il devra payer ce droit annuel en même temps que le droit d'entrée.

Si l'association refuse le risque, tous les argents payés sont REMIS, MOINS LES $3.0 POUR L'EXAMEN MEDICAL.

Et maintenant, tous les DEUX MOIS, c'est-à-dire le premier des mois de Février, Avril, Juin, Août, Octobre et Décembre, l'assuré aura à contribuer pour sa part au paiement des réclamations provenant des mortalités.

Le tableau suivant indique le MAXIMUM de ces contributions, et aussi la MOYENNE du coût de ces contributions depuis sept ans, pour chaque $1,000 d'assurance.

| Age de l'assuré. | Montant qui peut être collecté tous les deux mois, pour chaque $1,000 d'assurance. | Maximum ou le plus haut montant auquel ces contributions peuvent s'élever dans un an. | Moyenne de ce que ces contributions ont coûté, par année, depuis sept ans. Par chaque $1,000 elles ne se sont pas élevées en moyenne à plus de |
|---|---|---|---|
| 25 | $1 80 | $10 76 | $5 90 |
| 26 | 1 81 | 10 84 | 6 01 |
| 27 | 1 82 | 10 93 | 6 13 |
| 28 | 1 84 | 11 03 | 6 25 |
| 29 | 1 86 | 11 13 | 6 36 |
| 30 | 1 87 | 11 24 | 6 48 |
| 31 | 1 89 | 11 35 | 6 60 |
| 32 | 1 91 | 11 48 | 6 72 |
| 33 | 1 94 | 11 63 | 6 83 |
| 34 | 1 96 | 11 77 | 7 07 |
| 35 | 1 99 | 11 93 | 7 31 |
| 36 | 2 02 | 12 12 | 7 54 |
| 37 | 2 05 | 12 32 | 7 78 |
| 38 | 2 09 | 12 55 | 8 01 |
| 39 | 2 13 | 12 79 | 8 24 |
| 40 | 2 20 | 13 17 | 8 47 |
| 41 | 2 25 | 13 52 | 8 71 |
| 42 | 2 31 | 13 88 | 8 95 |
| 43 | 2 37 | 14 24 | 9 19 |
| 44 | 2 43 | 14 60 | 9 43 |
| 45 | 2 49 | 14 96 | 9 63 |
| 46 | 2 57 | 15 43 | 9 90 |
| 47 | 2 67 | 16 00 | 10 13 |
| 48 | 2 78 | 16 68 | 10 37 |
| 49 | 2 91 | 17 48 | 10 60 |
| 50 | 3 06 | 18 37 | 11 78 |
| 51 | 3 41 | 20 45 | 13 25 |
| 52 | 3 78 | 22 70 | 14 73 |
| 53 | 4 16 | 24 95 | 16 20 |
| 54 | 4 53 | 27 20 | 17 68 |
| 55 | 4 91 | 29 45 | 19 15 |
| 56 | 5 28 | 31 70 | 20 63 |
| 57 | 5 66 | 33 95 | 22 09 |
| 58 | 6 03 | 36 20 | 23 57 |
| 59 | 6 41 | 38 45 | 25 08 |
| 60 | 6 78 | 40 70 | 26 51 |

### NOTEZ BIEN CECI

Les primes payables tous les deux mois, n'augmentent pas d'année en année avec le chiffre de l'âge. Ainsi, à part son droit ANNUEL de $3 par chaque $1,000 d'assurance, un homme qui s'assure à l'âge de 50 ans, NE paiera JAMAIS plus que le MAXIMUM indiqué dans le tableau ci-dessus, soit pour $1000 d'assurance, $18.37 dans un an, ou $3.06 tous les DEUX mois. Au contraire, il paiera MOINS, et si la moyenne indiquée dans le tableau ci-dessus se maintient, une Police de $1,000 ne lui coûtera, à part le droit annuel de $3, que $11.78 par année, ou MOINS de $2.00 tous les deux mois.

### FONDS DE RESERVE

Le FONDS DE RESERVE de l'Association pourvoit à ce que, après QUINZE années, l'assuré puisse, A SON CHOIX, en retirer une certaine somme argent comptant, ou appliquer cette somme au paiement de ses primes futures.

Sur la liste des assurés figurent les noms des personnages suivants : L'honorable A. R. Angers, lieutenant-gouverneur de la province de Québec ; l'honorable S. H. Blake, Toronto ; l'hon. Honoré Mercier, premier ministre de Québec ; l'hon. A. G. Blair, premier ministre du Nouveau-Brunswick ; les honorables juges Gill, Davidson, Wurtele, de Montréal ; les honorables juges Caron, Larue, de Québec ; Sa Grandeur Mgr Taché, archevêque de St-Boniface, Manitoba ; les honorables S. R. Thibaudeau, et C. A. Geoffrion, avocat, C. R., de Montréal ; A. Desjardins, M. P., président de la Banque Jacques-Cartier, Montréal ; A. L. DeMartigny, caissier de la Banque Jacques-Cartier, Montréal ; E. Varin, caissier de la Banque d'Epargnes, Montréal W. White, surintendant du chemin de fer du Pacifique canadien ; M. l'abbé Lonergan, Montréal, etc., etc., etc.

PHILIPPE MASSON,

Surintendant d'agences,

Bureau : No 28, rue Saint-Pierre, Basse-Ville.—Boite 63, Bureau de Poste, Saint-Roch de Québec.—BONS AGENTS DEMANDES.

SULKY

CHARETTE VILLAGE

Charette de course

FAUCHEUSE

RATEAUX

MOISONNEUSES

ETC., ETC.

VOITURES A PLANCHES

BUGGIES, WAGONS, etc., etc.

Instruments d'agriculture de toutes sortes

P. T. LÉGARÉ

10 juin 177, RUE SAINT-PAUL, QUEBEC.


## District de Beauce

Un terme ou session de la Cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle pour le District de Beauce, sera tenue au Palais de Justice à Saint-Joseph de la Beauce, VENDREDI, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUIN courant, à neuf heures du matin.

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre des prisonniers détenus dans la prison commune de ce District, qu'ils soient alors là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste ; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coroners, Connétables et Officiers de la Paix, dans et pour le District susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

G. O. TASCHEREAU,
Shérif.

Bureau du Shérif
Saint Joseph, Beauce
10 juin 1889

12 au 21 juin—J E

## LE BANQUET NATIONAL

**Les tousts et les noms des orateurs**

La Reine.

Le Gouverneur-général.

Le lieutenant-gouverneur.

La milice.—Proposé par l'hon. C. A. P. Pelletier, réponse par lieut. colonel Amyot et le lieut. colonel Dugas.

La Fête du jour.—Proposé par M. Jules Tessier, vice-président, réponse par M. Amédée Robitaille, président.

La France, patrie de nos aïeux.—Proposé par M. Faucher de St-Maurice, réponse par M. le comte de Louvières.

Le Canada.—Proposé par M. Charles Langelier, réponse par l'honorable M. Laurier. (Sir Hector Langevin a aussi été invité à répondre à cette santé, et sa réponse est attendue d'un instant à l'autre.)

La province de Québec.—Réponse par l'honorable Honoré Mercier, premier ministre, et par l'hon. L. O Taillon.

Les sociétés sœurs du Canada et des Etats-Unis.—Proposé par M. J. P. Rhéaume, réponse par M. L. O. David, et l'hon. Dr Martel, de Lewiston.

Les promoteurs du monument Jacques Cartier.—Proposé par M. Siméon Lesage, réponse par M. Philippe Landry.

La presse.—Proposé par M. J. S. Lavery, président du comité du banquet, réponse par M. Thomas Chapais et M. Rodolphe Lemieux.

Les dames.—Proposé par M. Gustave Hamel, réponse par M. Nazaire Olivier.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

LA FETE-DIEU A L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

*Ordre de la procession du Saint-Sacrement le 23 juin 1889.*

1o La bannière de la paroisse ;
2o Les élèves du Bon Pasteur ;
3o Les élèves des Sœurs de la Charité ;
4o Les dames de la confrérie de Ste-Anne ;
5o Les élèves de l'école des frères avec drapeau ;
6o Les élèves du patronage et les membres de l'Union Notre-Dame avec bannière ;
7o Le cercle Salaberry avec drapeau ;
8o La section St-Jean, Société St-Jean Baptiste, avec bannière ;
9o L'Union St-Joseph avec bannière ;
10o Les congréganistes ;
11o La Société du Sacré-Cœur des élèves des Frères, avec bannière ;
12o Le corps de musique de l'Union Musicale avec bannière ;
13o La section chorale de l'Union musicale ;
14o La croix et les acolytes ;
15o Le clergé ;
16o Les thuriféraires, fleuristes etc. ;
17o Le dais ;
18o Le corps des marguilliers ;
19o Les fidèles ;

—La Congrégation Notre-Dame, Haute-Ville de Québec, fera son pèlerinage annuel à Ste-Anne de Beaupré, dimanche le trente juin courant. Le public est admis.

—M. Horace Têtu a été chargé de vendre une lithographie de Père LeJeune, un des plus anciens missionnaires jésuites et une des plus grandes figures religieuses du Canada. Ce bon père fut le fondateur de la première école à Québec. Cette gravure est parfaitement réussie.

## NOUVELLES

**Soumissions pour travaux sur l'Intercolonial**

Les autorités de l'Intercolonial demandent des soumissions pour la construction d'un pont en acier sur la rivière du Loup, près de la station du même nom; et pour la construction d'une "round house" et d'une boutique, à Moncton.

**Le concert d'hier soir**

Plus de cinq mille personnes assistaient hier soir au magnifique concert donné par la fanfare des Hussards. Les différents morceaux ont été joués à la perfection et ont été vigoureusement applaudis. On a surtout goûté le solo de cornet de M. Jules Gingras, chef de musique.

Espérons que les cinq mille ou sept mille personnes présentes hier soir souscriront chacune au moins 25 cts. afin que ces beaux concerts-promenades puissent continuer.

Le corps de musique des Hussards donnera un nouveau concert samedi. Le programme, que nous publierons samedi matin, sera encore plus attrayant que celui d'hier.

Lorsqu'il y a grande foule sur la Terrasse, l'encombrement donne parfois lieu à des bousculades désagréables. On éviterait cet inconvénient en prenant toujours à droite, de cette façon ils s'établirait un courant continuel et on pourrait circuler facilement.

**Chant national**

Notre artiste québecquois, M. Napoléon Crépault a eu l'heureuse idée, à l'occasion de la fête nationale du 24 juin de composer la musique d'un chant patriotique. Les paroles pleines d'enthousiasme et d'énergie sont dues à la plume de notre concitoyen, M. P. Huot. Sa composition musicale est parfaite comme toutes les œuvres déjà publiées par M. Crépault, aussi nous encourageons fortement tous les patriotes à acheter cette primeur et nous nous permettons d'offrir à notre artiste l'expression de nos plus sincères félicitations. Toute famille canadienne-française tiendra, nous n'en avons aucun doute à faire l'acquisition du "Chant National" de 1889.


**La Phosphatine Falieres**

Est une nourriture parfaite pour les enfants et d'une grande valeur pour les convalescents. En vente partout.

E et J.


**Benediction d'une banniere**

Jeudi prochain, jour de la Fête-Dieu, à 4 heures P. M., aura lieu à la chapelle de N. D. de Lourdes, de St Sauveur, la bénédiction d'une belle bannière de l'Immaculée Conception, dont la Congrégation des hommes de St Sauveur vient de faire l'acquisition.

Ce superbe morceau de broderie est l'œuvre de madame Octave Bédard, de St Roch.

e j—2fs


**A vendre**

Une voiture pour poney en parfait ordre, pouvant servir pour simple ou double attelage. S'adresser à P. W. McKnight, rue St Stanislas, Haute-Ville.

Le et après LUNDI, le 10 JUIN 1889, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUEBEC

8.10 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean tous les jours, arrivant à la Jonction Chambord à 5.04 P. M., et à Roberval à 5.35 P. M.

5.30 P. M.—Express local pour St. Raymond, tous les jours, y arrivant à 7.15 P. M.

ARRIVEE A QUEBEC

6.50 A. M.—Express direct part de Roberval à 9 P. M. tous les jours, (excepté le samedi) pour Québec, y arrivant à 6.50 A. M.

8.40 A. M.—Express local part de St-Raymond, 7.00 A.M. tous les jours pour Québec, y arrivant à 8.40 A. M.

8.15 P. M.—Train mixte part de la Rivière à-Pierre, tous les jours, à 2.15 P.M. et de Saint-Raymond à 5.40 P.M. arrivant à Québec à 8.15 P.M.

Commençant le 29 juin un train spécial partira de Québec tous les samedis à 9.15 P. M. arrivant à Roberval à 7.00 le matin suivant, et partira de Roberval tous les lundis à 9.00 A.M. arrivant à Québec à 8.15 P.M.

Chars palais "**Monarch**" attachés à tous les trains express directs de jour, et chars dortoirs au trains directs du soir. On peut réserver des sièges et des lits, et se procurer des billets et des permis pour pêcher la **truite** et la **ouananiche**, chez R. M. Stocking, vis-à-vis l'hôtel St-Louis. Le et après le 19 juin, le bateau-à-vapeur **Peribonca** voyagera sur le lac St-Jean, comme suit : Partira de Roberval, tous les mercredis, à 7.00 A.M. pour St-Prime, St-Félicien et Péribonca, et tous les samedis pour la Grande Décharge arrêtant à Metabetchouan, St-Jérôme et St-Gédéon revenant à Roberval le même soir.

Le fret pour tous les points des districts du lac, St. Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest enregistré pour Roberval.

20 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard.

La fret ne sera pas reçu à Québec après 5 h. P. M.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

J. G. SCOTT.
Secrétaire & Gérant

7 juin 1889



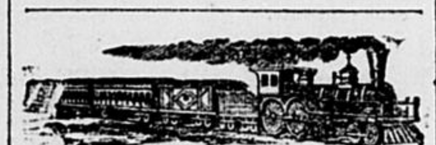

### CHEMIN DE FER
## LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et les Montagnes Blanches.

La plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via le lac Memphremagog.

La seule ligne ayant des chars parloirs et dortoirs entre Québec et Springfield, et Québec et Boston, sans transbordement.

Le et après LUNDI, le 17 juin 1889, les trains quitteront Québec :

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau-passeur 2.15 p.m., de Lévis à 2.45 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 4.30 h. p.m, arrive à Sherbrooke à 8.40 h. p.m., arrive à Newport, Vt, à 10.40 h. p.m. ; arrive à Boston à 8 h. 30 a.m. ; arrive à New-York à 11.40 h. a.m.

Des chars palais, parloirs et dortoirs, sont attachés à ce train sans transbordement.

PASSAGERS—Part de Québec par le bateau-passeur à 8.30 h.p.m. ; de Lévis à 9.15 p.m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 11.30 p m. ; arrive à Sherbrooke à 4.45 a.m. ; arrive à Newport à 6.55 a.m. ; arrive à Boston à 5 h. p.m. ; arrive à New-York à 7.50 p.m.

Des chars palais sont attachés à ce train sa transbordement. (Ce train part de Québec le dimanche soir au lieu de samedi soir.

MIXTE.—Part de Québec par le bateau-passeur à 1.30 h. .p.m. ; de Lévis à 2 h. p.m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 5.50 h. p.m. ; arrive à St. François à 6.45 p. m.

*Les trains arriveront à Quebec :*

EXPRESS—Part de New-York à 4 h. 00 p.m. ; de Boston à 7 h. p.m. New-port à 5.40 a.m. part de Sherbrooke à 7.40 a.m ; arrive à Lévis à 1.35 h. p.m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p.m.

Des chars palais sont attachés à ce train sans transbordement de Springfield à Québec.

PASSAGERS—Part de New-York à 9.15 a.m. ; part de Boston à 1 h. p.m. ; part de Newport à 9 h. p.m. ; part de Sherbrooke à 11.15 p.m. ; arrive à Lévis à 6.30 a.m. ; arrive à Québec par le bateau-passeur à 6.40 h. a.m.

Des chars palais sont attachés à ce train de Boston à Québec sans transbordement.

MIXTE.—Part de St. François à 6 a.m. ; de la Jonction de la Beauce à 7.30 a.m. ; arrive à Lévis à 10 40 a.m. ; et à Québec par le bateau-passeur à 11.00 a. m.

RACCORDEMENTS

A Lévis et à la Jonction Harlaka avec l'Intercolonial ; à Sherbrooke avec le chemin de Boston et Maine pour les voyageurs allant aux différents points de la Nouvelle Angleterre ; avec la ligne courte du Pacifique-Canadien pour St.-Jean, Nouveau-Brunswick, et les autres provinces maritimes, et pour Montréal et l'Ouest.

Les billets pour les touristes allant à Newport, aux Montagnes Blanches, à Boston, à New-York, sont en vente du 1er juin au premier octobre ; et les billets d'excursion du samedi, bons pour aller le samedi et revenir le lundi suivant, sont en vente du 22 juin au 30 septembre.

Pour billets, et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hotel St. Louis.

FRANK GRUNDY,
Gérant-général.

J. H. WALSH.
Gérant des passagers
Sherbrooke, 10 juin 1889. J E



## LIGNE DOMINION
### Steamers de la Malle Royale

Le salon dans les steamers Vancouver, Sarnia et Oregon sont au milieu du vaisseau où le tangage est le moins sensible. Les cabines dans tous les vaisseaux de la ligne Dominion sont toutes sur les premiers ponts, là où la ventilation et la lumière sont parfaites, ce qui donne le plus grand confort à la mer.

### Service de Liverpool

DATES DU DEPART DE QUEBEC

| De Liverpool | Steamers | De Québec |
|---|---|---|
| 26 avril | Toronto | 17 mai |
| 3 mai | Montréal | 24 mai |
| 9 " | Vancouver | 30 " |
| 17 " | Sarnia | 7 " |
| 23 " | Oregon | 13 juin |
| 31 " | Toronto | 21 " |
| 7 juin | Montréal | 28 " |
| 13 " | Vancouver | 4 juillet |

### Voie de Bristol

DATE DU DEPART DE MONTREAL

| | |
|---|---|
| Dominion | vers le 28 mai |
| Ontario | " " 6 juin |
| Texas | " " 9 mai |

TAUX DE PASSAGE
DE QUEBEC A LIVERPOOL ET BRISTOL

Cabine.—$50 à $80. Aller et retour.—$80 à $150.
Seconde cabine, $30.—Retour, $60
Entrepont, $20

Pour fret ou passagers s'adresser à Liverpool, à Flinn, Main & Montgomery, 24 rue St-James ; à Paris, à Pitt & Scott, 7 rue Scribe ; au Hâvre, à Pitt & Scott 2 rue Danplin ; à Québec à

M. W. MACPHERSON.
75 rue Dalhousie.



## A VENDRE

Une maison en briques à deux étages, renfermant deux logements. No. 24, rue du Prince-Edouard, St-Roch.

J. B. ROBIT[illegible]
[illegible]
[illegible], rue St-Joseph, St-Roch



## SOCIETE FRANCAISE D'IMPORTATION
# M. M. J DAYET & Cie
## MAISON DE GROS, III RUE SAINT-PIERRE
### Maison de detail : 30 et 32 rue St-Jean

*Vins de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Oporto, Sherry, Mistella, Manzanilla, Amontillado, etc.*

**BORDEAUX EN FUTS**
Sainte-Foy
Monferrand
Domaine de Marc
Fronsac

**BORDEAUX EN CAISSES**
Château Grand Barail
Haut-Médoc
Château Haut Vigneau
Château Gruaud Larose (Étampé du château)

**SAUTERNES EN CAISSES**
Graves
Clos Vimeau (Étampé du chateau)
Haut Peyraguey (Idem)
Chateau Yquem (1874) (Idem)

Grand cognac fine champagne (1858) de Min. Marceau

Ces vins sont livrés en barriques de 50 gal. et en demi barriques de 25 gallons. La société se charge de l'embouteillage et de la livraison à domicile.

N. B. —Tous ces vins proviennent de la maison Min Marceau, de Bordeaux, qui les fait analyser par le laboratoire municipal de Bordeaux, avant de les expédier et les garantit absolument purs de tout mélange.

MEDOC
CANTENAC
MARGAUX
Château BELMONT (Étampé du chateau)

SAUTERNES
HAUT SAUTERNES
COGNAC VIEUX
Grand fine champagne, de la maison Loustau et Bazanac de Bordeaux fondée en 1760.

**VINS DE BOURGOGNE**

Ordinaire (Passe tout grains)
Pommard (1881)
Chambertin (1875)
Musigny (1870)
Richebourg (1874)
Romanée (1865)

CHABLIS MEURSAULT (Supérieur 1874)

BOURGOGNE MOUSSEUX.
La Croix d'Or de Pommard de François Petiot, prop. et maire de Pommard.

**VINS DE CHAMPAGNE**

LA CÉLEBRE MARQUE de St Marceaux & Cie., de Reims, servie au lunch du centennial à New-York. "La Sté Française d'importation est seul agent pour le Canada.)

DRY IMPERIAL EXTRA SUPERIEUR QUALITY, VERY DRY

**CHAMPAGNE Vve. A. DEVAUX**

GRAND CRÉMANT FLEUR DE L'ÉTOILE

**COGNACS ET FINE CHAMPAGNE**

(En futs et en caisses de 12 bouteilles de la maison Bernard Hilden & Co)

BERNARD HILDEN, 1 couronne HENNESSY
2 couronnes
3 "
1 étoile
2 étoiles MARTELL
3 "

Garanti 30 ans d'âge par la douane de Londres. Embouteillé à Londres dans les docks. (Chaque bouteille porte le sceau et l'étampe de la douane anglaise.

LOUSTAU ET BAZANAC Cognac vieux LOUSTAU ET BAZANAC Fine champagne

Liqueurs françaises.—Chartreuse, Bénédictine, Anisette, Curacao blanc et rouge, Crême de cacao, Crême de Moka, Crême de thé, Crême de vanille, Maraschino, Liqueur des Primat, Genepy des Alpes.

VERMOUTH de Noilly Prat
" " Prom & Cie.

HUILE D'OLIVE fine de toute 1ère qualité.
VERMOUTH de Turin de Freund Ballor & Cie.

*La maison garantit la provenance et la qualité de tous les produits mis en vente*



## AVIS AUX FAMILLES

Voulez-vous économiser, ne manquez pas d'aller acheter à la

### Nouvelle épicerie

COIN DES RUES

### Buteau et St-Paul

Ancien poste de Rioux et Cie occupé pendant 17 ans par ce dernier,

Assortiment d'épiceries des plus complets. Prix défiant toute compétition. Satisfaction parfaite.

Une visite est respectueusement sollicitée.

## C.ROUSSEAU
### Coin des rues Buteau et Saint-Paul
**BASSE-VILLE**

20 mai—E. J. 2 m.



## OUVERTURE

UN ASSORTIMENT VARIÉ DE

## TWEEDS

POUR FAIRE LES

## HABITS "NORFOLK"

si généralement portés pour la chasse et la pêche.

### SERGES MARINES, SUPÉRIEURE
Bleue, blanche et noire,
pour Yachting et canotage etc.,

— AUSSI —

Un choix des plus soignés de plusieurs nouveautés dans

**L'HABILLEMENT des MESSIEURS**

## D. MORGAN,
**TAILLEUR**



### Immenses avantages
— POUR —
**LE PUBLIC**
**AU**
## MAGASIN POPULAIRE
## DE ST-ROCH

**Lisez :** 70 douzaines parasols de fantaisie, valant $1.25 pour 24c. avec choix,

Aussi, toute la balance des tweeds anglais, écossais et canadiens, provenant du stock de Blais & Emond, valant de $1.00 à $2.50 la verge vendu à 50c. dans la piastre.

Le public est prié de venir visiter ces lots de marchandises qui sont toutes séparées des autres afin de laisser le public faire lui-même son choix.

La quantité énorme que nous avons vendu ces jours ci nous a valu une des meilleures annonces, tout s'écoule rapidement.

Le département des hardes faites est au complet. Patrons et tweeds nouveaux à des prix relativement bas.

Le département de dames ne laisse rien à désirer. Modistes pour les chapeaux à l'établissement.

Venez visiter le magasin populaire de St-Roch.

## ED. N. BLAIS & CIE
### Rue de La Couronne

Telephone 436



## Hotel du Lion d'Or
### KINCARDINE PLACE

M. E. G. BOULET, le populaire propriétaire de l'hôtel du Lion d'or, vient de transporter son hôtel, dans la vaste maison de M. Jessie Joseph, à quelques pas du Parlement, place Kincardine.

De grandes améliorations ont été faites aux chambres et aux tables qui sont de première Classe. Chambres bien garnies, salon magnifique muni d'un piano, vue splendide.

Un magnifique jardin à la disposition des pensionnaires. La maison peut loger vingt à vingt-cinq pensionnaires. Cour spacieuse, écurie pouvant loger plusieurs chevaux : c'est certainement un grand avantage pour ceux qui arriveront avec voiture. Il y a aussi un bar où seront servis boissons, liqueurs de toutes sortes ainsi que cigares des meilleures marques.

Repas servis à toute heure dont le menu est indiqué sur une carte, servis jusqu'à minuit.

M. Boulet, le propriétaire de cet hôtel est bien connu du public, son nom suffit pour inspirer la confiance du public.

Une visite est sollicitée à l'Hôtel du Lion d'Or, près du Parlement, Kincardine Place, rue Genest, Alée.

5 mai—e



| LOTERIE NATIONALE | Classe | NOMENCLATURE DES LOTS | | |
|---|---|---|---|---|
| Sous le patronage de M. LE CURE A. LABELLE | Le 24ème tirage mensuel AURA LIEU MERCREDI 19 Juin 1889 A 2 heures P. M. | 1 Immeuble de | $5,000.00 | $5,000.00 |
| Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884 ; sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Victoria, chapitre 36 | Au cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada. | 1 do | 2,000.00 | 2,000.00 |
| | VALEUR DES LOTS $50,000 | 1 do | 1,000.00 | 1,000.00 |
| | GROS LOT UN IMMEUBLE DE $5,000 | 4 do | 500.00 | 2,000.00 |
| | | 10 do | 300.00 | 3,000.00 |
| | | 30 Ameublements | 200.00 | 6,000.00 |
| | | 60 do | 100.00 | 6,000.00 |
| | | 200 Montres d'or | 50.00 | 10,000.00 |
| | | 1000 do d'argent | 10.00 | 10,000.00 |
| | | 1000 Services de toilette | 5.00 | 5,000.00 |
| | | 2307 Lots valant | | $50 000.00 |
| | | Cout du Billet | | $1.00 |

Les demandes de billets seront reçuet jusqu'à MIDI, le jour du tirage.

LE SECRETAIRE,
S. E. LEFEBVRE,
Bureaux : 19 Rue St-Jacques
MONTREAL, CANADA.

**Victor Marier** Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, No. 83, rue d'Aiguillon.

Pour la commodité du public des dépôts de Billets ont été faits chez Messieurs ALPHONSE LEGARE, rue Desjardins ; FERDINAND BELAND, 264, rue St-Jean ; J. O. I. P. DERY, 40 rue St-Pierre ; JOS. THERIEN, 26½ rue St Valier, St-Sauveur ; Jos. COTE, 243, rue St-Paul ; Jos. DONATI, 151, rue St-Joseph.

## A. S. PFEIFFER & CIE

**Etablissement de nettoyage de tapis, faisant partie de leurs ouvrages de teinturerie bien connue**

**Vis-a-vis l'eglise St Patrice**

CES MESSIEURS désirent attirer l'attention sur le fait qu'ils nettoient les tapis par un procédé tout-à-fait nouveau et pas du tout nuisible. Pouvoir à la vapeur.

On envoie chercher les tapis à la maison et ils sont rétournés nettoyés sous vingt-quatre heures.

Prix propor ionnés et modérés.

**A. S. PFEIFFER & CIE,**
et 6, RUE MacMAHON

avril 1889—E4 J 3ms



# La Compagnie Chinic
## QUEBEC

### Ancienne maison MÉTHOT fondée en 1808

## Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer

### Successeur de BEAUDET & CHINIC

**COMMERCE de GROS et de DÉTAIL**

PROPRIÉTAIRES DES MAISONS SUIVANTES :

*CLOUTERIE VENTADOUR, ............ Beauport*
*FABRIQUE DE MOULANGES, ...... rue de la chapelle St.-Roch*
*ENTREPOT DE GROSSE QUINCAILLERIE et de CHARBONNAGE, ...... rue des Sœars, Basse-Ville*
*BUREAUX et MAISON de VENTE, ...... pied de la côte de la Montagne.*

**VENANT D'ETRE RECUES PAR LA LIGNE BOSSIERE**

### 3,000 Pierres à Moulanges de qualité supérieure choisies dans les carrieres mêmes



## A VENDRE

— CHEZ —

## WHITEHEAD & TURNER

Farine d'avoine en quart, de choix, U. C. Sta
" " " " U. C. Gran
" " " " U. C.
Avoine, en quart, de choix, U. C. Rolled.
Pois fendus en quart, de choix, U. C.
Un char de tabac en feuilles, de choix
Un char de poudre à pâte "New Era".
Fèves blanches en quart, de choix.
Pommes sèches, extra, en quarts.
Raisins blans n boite, demi-boite et quart de boites.
Moutarde française.
Jambons et bacon en quart.
Porc en quart. coupé court.
Sucre de Barbades.
Sucre granulé, en quart.
Sucre raffiné, en quart.

— AUSSI —

Un grand assortiment de thé, de Congo, Sonchong Japon, Impérial, en demi-boite, etc.

Le tout vient d'être reçu et est maintenant en vente.

**WHITEHEAD & TURNER,**
EPICIERS EN GROS,
Rue Dalhousie, Québec



## MM. Pelletier & Allaire
**NOTAIRES**

Ont transporté leurs bureaux aux

### No. 4, rue St-Pierre

*Au-dess chez M M. Audette Robitaille.*



## HOTEL ROBERVAL

**J. W. BAKER, GERANT,**
**ROBERVAL, LAC SAINT-JEAN.**

ELLE SERA OUVERTE LE 1e JUIN PROCHAIN.

Taux $2.00 à $2.50 par jour. Taux spéciaux accordés à ceux demeurant une semaine ou aux familles pensionnant pour la saison.

Cet hôtel est situé à proximité et en face du lac dans lequel abonde la Ouinaniche ; est à cinq milles de la Pointe Bleue, le camp des montagnais indiens.

Petits bateaux, mis à la disposition des hôtes, sans charge extra.

Le vapeur *Péribonca* fera des voyages réguliers entre Roberval et les différentes paroisses près du lac, arrêtant à la Grande Décharge, pour l'avantage des touristes qui désirent aller descendre les rapides du Saguenay, à Chicoutimi en canot.

Pour toute information, s'adresser au gérant ou à

M. R. M. STOCKING,
En face de l'hôtel St-Louis.

28 mai—J. E. 1 m.


*Feuilleton de LA JUSTICE*

58

## LA BOITE DE PLOMB

Le jeune regarda les arbres et s'avança vers celui qui lui avait été désigné. Il prit sous ses vêtements un outil propre à creuser la terre, La boite de plomb dans lequel se trouvaient renfermés les papiers ne pouvaient être enterrée bien avant.

Le jeune homme donna un premier coup au pied de l'arbre.

Il crut entendre du bruit à quelque distance et s'arrêta. Mais les bois de ce côté sont riches en gibiers, et il crut au passage d'un lièvre effrayé. Il reprit son hayau, et continua sa tâche. L'artiste tournait en ce moment le dos à la forêt, et ses yeux en se levant découvraient toute la pleine. Il travaillait posément, sans trop se hâter, sachant qu'il avait du temps devant lui. Dans une de ses poches il gardait une lanterne sourde qu'il allumerait afin de passer à l'inspection des papiers.

Il levait et baissait son outil par des mouvements réguliers. Tout à coup deux mains lourdes s'abattirent sur ses épaules et entendit une voix menaçante lui dire :

—Je vous arrête au nom de la loi !

En se retournant il reconnut l'uniforme des gendarmes.

—Dans l'ombre se trouvait une autre personne dont il lui fut impossible de voir le visage.

—M'arrêter ? dit l'artiste d'une voix trahisant autant d'indignation que de surprise de quoi suis-je donc coupable ?

—Que cherchez-vous ici ? demanda le brigadier.

Le jeune homme se troubla et garda le silence.

—Répondez, pouvez-vous nous apprendre ce que vous vouliez trouver à près de minuit au pied de ce hêtre ?

—Tout ce que je puis affirmé, Monsieur, c'est que je n'y cherchais rien qui ne m'appartient légitimement.

—Trêve de mensonge, Monsieur, vous y veniez prendre dix mille francs qui, vous le croyez, y avaient déposés pour vous.

—Dix mille francs ! Non, ce n'est pas, je l'affirme.........Il ne s'agit pas d'argent.

—De quoi donc ?

Le jeune homme s'arrêta. Que pouvait-il dire ? S'il parlait du dépôt fait par Germaine ne trahissait-il point le secret de celle-ci, de sa véritable famille.

Evidement on se trompait. Il lui serait aisé de le prouver, et mieux vallait faire de franches confidences quand l'erreur dont il était victime serait découverte.

Voyant que l'artiste ne répondait plus aux gendarmes, l'homme qui était resté en arrière s'approcha.

—Vous voilà donc enfin ! et c'est vous l'homme au chantage celui qui cherche à m'extorquer dix mille francs, est le fils adoptif du comte de Nantilly, l'homme honnête de Germaine et de Raimbaud.

—Taisez-vous, Julien ! répondit l'artiste pui venait de reconnaître le fils de Marguerite.

—Me taire ! Oh ! je ne fais point moi de générosités inutile. Vous m'avez assez écrasé de votre supériorité, assez ennuyé de votre morale, pour que je garde le droit de prendre une revanche. Elle doit être éclatante, je vous le jure ! Ah ! j'aurai entendu pendant dix ans, ma mère me vanter votre conduite ; monsieur de Nantelly parler de vos vertus ; Marsill célébrer votre talent ; Lucie la dédégneuse vous aura préféré à moi ! et tout cela finira par une tantati faite par vous de m'extorquer dix mille francs !

—Vous ne pensez pas ce que vous dites ! s'écria l'artiste, vous ne pouvez pas penser.

—Si, je le pense, répondit Julien avec une joie farouche. Si vous ne m'aviez pas appelé ici serais-je avec les gendarmes ? Et les gendarmes agissent d'après les ordres du procureur de la République et d'ici, c'est à Meaux qu'ils vous conduiront...

—A Meaux ! fit le jeune homme avec un cri d'angoisse. Mais c'est une machination infernale.

—Sans doute, mais vous l'avez préparée.

—Et ne pouvoir rien dire ! rien ! dit le malheureux garçon.

Le brigadier le regarda avec une sorte de pitié.

—Nous avons des ordres, Monsieur, dit-il d'une voix douce, et nous les exécuterons.

—Je ne vous en dends pas responsables.

—Nous suivrez-vous de bonne volonté ?

—Oui, Monsieur.

—Et vous me promettez de ne point vous enfuir ?

—Me prenez-vous donc pour un malfaiteur ?

—Je vous demande votre parole afin de vous épargner l'humiliation des menotes.

—Soyez tranquille, monsieur le brigadier. L'erreur qui se commet ce soir sera vite expliquée, je l'espère. Je n'ai point l'intention de rendre ma situation plus pénible en vous obligeant à employer des moyens de rigeur.

—Marchons alors, Monsieur, dit le brigadier.

Julien de Croissy allait suivre à son tour la route de la Ferté jusqu'à ce qu'il retrouvât sa voiture cachée dans un pli de la route de Caurtharon, quand une main crochue se crispa sur son bras et une voix siffla à ses oreilles :

—Restez, mais restez donc ! j'ai un mot à vous dire, moi !

Le premier mouvement de Julien fut de se reculer pour échaper à l'enreinte de l'inconnu. Il étouffa même un cri aux gendarmes.

L'affaire se compliquait. Sans doute il allait apprendre de celui qui lui intimait l'ordre de rester quelles raisons amenaient son frère de lait au bouquet des hêtres. Julien le voulait savoir. Non qu'il songeât à délivrer celui qui lui inspirait une haine jalouse, mais afin de l'empêcher peut-être de d'échaper à un danger qui pouvait être sans remède. D'un autre côté cependant, Julien ne pouvait être sans crainte quoiqu'il lui ait été impossible de voir le visage de l'homme dont il venait de sentir la brutale étreinte ; sa voix éraillée, ses vêtements flétris ne le laissait pas sans inquiétude.

Il prit cependant rapidement son parti.

—Monsieur le brigadier, dit-il, je ne suis point peureux et je n'aurai pas besoin de votre escorte ; rendez-vous donc à Maux avec votre prisonnier, je regagnerai seul ma voiture ; je me présenterai monsieur D'Esbly à l'heure qu'il a bien voulut m'indiquer.

—Cela suffit, Monsieur, répondit le brigadier.

L'homme au chapeau rabattu laissa s'éloigner les gendarmes et se rapprochant de Julien.

—Et mes dix mille francs, les avez-vous ?

—Vos dix mille francs ! Vous êtes donc.........

—Celui qui vous a écrit la lettre, oui ; j'ai compris que vous étiez bien aise de jouer un mauvais tour à votre ami—cela nous regarde, je suis exempt de préjugés.........Mais; j'ai un voyage à faire et il me faut de l'argent. Je passe en Amérique, un pays libre ou l'on est pas trop scrupuleux.

—Et pourquoi avez-vous cru que je vous remettrais dix mille francs ?

—Je pourrais vous répondre que c'est pour vous avoir sauvé la vie, répondit l'homme en ôtant brusquement son chapeau.

—Vous êtes Musignord ?

—Pour vous servir si je suis capable.

—Voyons, dit Julien qui crut avoir le mot de l'énigme au millieu de laquelle son esprit se débattait depuis deux jours ; je me souviens parfaitement que vous m'avez retiré de la Marne.

—En compagnie de l'ami à qui vous avez joué le mauvais tour de le faire amener par les gendarmes.

—Bah ! il prouveras bien qu'il est innocent.

—Qui l'aideras à le prouver ?

—Puisqu'il ne m'a pas écrit, et qu'il n'a pas besoin de dix mille francs.

—Il prouvera ou il ne prouvera pas, à votre volonté.........Si vous m'en croyez, Monsieur, nous nous asseyrons auprès de ce hêtre, la soirée est belle, cela m'ouvre l'esprit à la poésie......

*(A continuer)*


## J. A. MORIN, M. D.

## Dispensaire de St-Roch
### 325 RUE SAINT-JOSEPH
(en face de la Congrégation)

Médecines les plus pures et du meilleur choix. Médecines brevetées françaises, anglaises et américaines.

Célèbres parfums de Lubin, Gellé frères, Atkinson, Legrand, Bertrand, etc.

Articles de toilette et de fantaisie.

Les clients qui désirent voir le Docteur à son bureau sont priés de venir aux heures de consultations ; le Docteur visitera ses malades à domicile, hors ce temps-là.

***Heures de consultations :***

7 h. à 9 h. a. m. ; midi à 2 h. p. m. ; 6 h. à 9 h. p. m.

*J. A. MORIN, M. D*

# DERNIERE EDITION

## 5 HRS. P. M.

Le *Courrier de St Hyacinthe* annonce la mort de M. l'abbé Provençal, curé de St-Césaire, arrivée dimanche soir.

La *Gazette* de Montréal annonce que Sir Donald Smith a été élu chancelier de l'Université McGill, à Montréal.

Le Dr Smith, médecin inspecteur du lazaret de Tracadie, a informé le département de l'agriculture à Ottawa qu'il avait découvert au Cap Breton l'existence de trois cas de lépro**s**ie.

Les trois lépreux ont été conduits à Tracadie.

Le nombre des patients détenus au lazaret se trouve être maintenant de 21.

Le tracé du chemin de fer de la vallée de la Gatineau est maintanant déterminé sur une longueur de 50 milles, les rails sont arrivés à Hull et les demandes exorbitantes des propriétaires sur la route empêchent seuls que l'on commence immédiatement les travaux.

Un rédacteur du *XIXe Siècle* qui a vu, il y a quelques jours, Mme Boulanger, dans le petit appartement qu'elle occupe à Versailles, rue de Satory, donne les détails suivants :

Il reste encore à Mme Boulanger, qui était la fille de l'un des propriétaires du magasin de nouveautés " le Coin-de-Rue ", une petite rente fort modeste, restes d'une fortune assez belle qui a été dévorée par le général Boulanger.

Mme Boulanger vit fort retirée avec sa fille aînée, Mlle Hélène ; aucun journal ne franchit le seuil de la porte, et jamais le nom du général n'est prononcé. C'est une consigne inflexible.

Mme Boulanger, qui autrefois était assez indépendante en matière religieuse, est tombée dans les pratiques d'une dévotion extrême, et elle fréquente beaucoup les églises de Versailles.

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

(JUSQU'A 4 HEURES P. M.)

# UNE TRISTE FIN

## Incendie considerable

## VARIA

### UNE TRISTE FIN

**Un cadavre horriblement brulé**

Montréal, 19 juin.—Un vieillard âgé d'environ 64 ans, nommé Edouard Cyrille Morin, demeurant au No. 82, rue Moreau, Hochelaga, a été trouvé mort lundi matin, dans les lieux d'aisance de la maison où il était en pension.

Plusieurs des membres de la famille disent l'avoir entendu descendre vers trois heures du matin. On a trouvé sur lui une pipe que le malheureux a dû mettre dans sa poche de pantalon, sans avoir eu la précaution de l'éteindre.

Lorsqu'on l'a trouvé, une grande partie de ses vêtements était brûlée et il portait des brûlures très graves au bas-ventre, aux cuisses et aux bras.

Le cadavre a été transporté à la morgue et le coroner a été notifié de suite. Le défunt était veuf et père de deux enfants, qui sont mariés et demeurent à quelques portes de la maison où demeurait leur père. Un médecin appelé en toute hâte a déclaré que le défunt a dû mourir subitement. Ainsi, le feu n'aurai tatteint qu'un cadavre.

**Bœuf Assis**

Bismark, Dakota, 19 juin.—Des courriers arrivés de Standing Rock disent que Bœuf Assis est encore vivant et que sa santé devient meilleure. Dans une entrevue relative à l'ouverture de la réserve de ce chef, Bœuf Assis a déclaré que jamais de son vivant il ne signerait de traité et qu'il n'en avait jamais signé. Il est tout à fait opposé à ce projet et quand on lui a dit que certains indiens aux agences d'en bas signaient ce traité il a refusé d'y croire.

**Brown, le marchand de chaussures d'Ottawa, trouvé coupable**

Ottawa, 19 juin.—L'acte d'accusation contre le failli Brown, ex-marchand de chaussures, pour cession frauduleuse de ses biens, était sous considération devant les grands jurés depuis quelques jours. Hier soir, ils ont rapporté acte d'accusation fondée contre Brown et S. J. Edmondson, L. J. Murgan et Alta Ann Baker pour réception frauduleuse des marchandises de Brown.

**Successeurs des regrettés major Short et sergent Wallick**

Kington, 19 juin.—Le sergent O'Grady, de la batterie A, a été choisi pour remplir la vacance dans la batterie B causée par la mort du sergent Wallick, lors de la conflagration de Saint-Sauveur.

O'Grady quittera Kingston dans une couple de jours pour aller occuper son nouveau poste. Cet officier formait partie de la batterie A depuis qu'elle est venue s'établir à Kingston. Il est très estimé et dans le service militaire et dans le public en général.

Le major Drury a été nommé pour remplacer le major Short tué dans le même incendie. Le major Drury a fait ensuite une échange avec le major Wilson qui se rendra à la citadelle de Québec. Le major Wilson partira pour son nouveau poste dans une couple de jours, croit-on.

**La France et l'Angleterre**

Paris, 18 juin.—L'adresse française, en réponse au mémoire des membres de la chambre des Communes d'Angleterre exprimant le regret de l'absence de l'ambassadeur d'Angleterre aux cérémonies de l'ouverture de l'exposition, est signée par 140 sénateurs et par 250 députés.

**La Russie et la Serbie**

Londres, 18 juin.—Le correspondant du *Daily News* à Belgrade persiste à affirmer que la Russie a proposé à la Serbie la conclusion immédiate d'une convention militaire.

**Trois steamers disparus**

**Zanzibar, 18 juin.—On dit que trois des steamers du capitaine Wissmann ont sombré sur la côte Benadir. Des navires de guerre allemands sont partis à la recherche des steamers disparus.**

**Exportion de chevaux**

**Londres, 16 juin.—Un grand nombre de chevaux de race ont été achetés la semaine dernière pour être exportés aux Etats-Unis.**

## INCENDIE

### $100.000 de pertes

Buffalo, N. Y., 19 juin.—Le feu s'est déclaré, ce matin, à 9.30 heures dans la grande bâtisse centrale de fret de New-York. Lorsque la brigade du feu arriva sur les lieux, les flammes avaient fait de rapides progrès.

Cette bâtisse a presque toute été incendiée et lorsque le toit s'effrondra, trois employés furent blessés. Les pertes s'élèvent à au-dessus de cent mille piastres.

Les maisons avoisinant cette bâtisse l'ont paru belle, si le vent n'eut pas tourné, il y aurait certainement eu une grande conflagration.

**Les meurtriers du docteur Cronin**

Chicago, Ill, 19 juin.—Le grand jury de Chicago, a renvoyé l'indictement contre Martin Burke, qui est détenu à Winnipeg, sous accusation de meurtre du docteur Cronin.

L'acte d'accusation comprend deux chefs. Le premier étant une charge inqualifiée de meurtre, le second alléguant conspiration au meurtre, et les noms de Frank Woodruff, Dan Coughlin, S. O'Sullivan et autres personnes inconnues comme conspirateurs.

# La tragédie de Saint-Jacques l'Achigan

## ENQUETE DU CORONER

## ARRESTATION

Montréal, 18 juin.

Nous avons déjà parlé de cette affaire et des circonstances mystérieuses qui l'ont accompagnée ; aujourd'hui nous sommes en position d'en donner les détails complets à nos lecteurs.

Dans la nuit du quatorze mai dernier, trois personnes inconnues entrèrent dans le domicile de Normand, rentier, situé à quinze arpents de l'église de St. Jacques l'Achigan, après avoir fait jouer le verrou de la porte du sous-sol ; ils étaient au nombre de trois. Ayant allumé une bougie, ils montèrent à l'étage supérieur, et connaissant Normand, ils entrèrent dans sa chambre. Eveillé par le bruit de pas, il se leva sur son lit, alors l'un d'eux le saisit à la gorge pour l'empêcher de crier, tandis que son compagnon le frappait avec un sac de toile rempli de sable et gravois ; le troisième les éclairait de sa bougie. Croyant sans doute qu'il avait cessé de vivre, et entendant les cris de l'engagée, Julie Laurin, qui occupait l'appartement voisin, les vauriens s'y précipitèrent, et rouèrent de coups la pauvre fille, qu'ils laissèrent sans connaissance.

Au même instant, M. Damase Forêt, gendre de la victime, qui occupait avec son épouse la troisième chambre, entendant le bruit des cris et des pas dans la maison, s'élança en dehors de son appartement. Il se trouva face à face avec l'un des trois malfaiteurs qui en l'apercevant, prit la fuite avec ses deux associés et la bande disparut par l'endroit où elle était entrée.

Damase Forêt se mit à leur poursuite, mais rendu sur la route, l'un d'eux lui tira deux coups de revolver et lui, n'ayant aucune arme, dût les abandonner et retourner auprès de son beau-père, et ensuite courir chercher le docteur Beaudry. Affolé de terreur, Normand eut la force de se traîner jusqu'à la résidence de son voisin M. Granger, où il est mort. L'alarme ayant été donnée, M. Joseph Bourgeois, huissier, et Siméon Marion, se mirent au jour à la poursuite des maraudeurs. Mais par des mauvais chemins et allant à toute vitesse, le cheval ne put continuer et ils revinrent au village.

Dans l'intervalle, l'état de M. François Normand devenant critique, il reçut les derniers sacrements de l'Eglise des mains de M. l'abbé Maréchal, curé du lieu, et à neuf heures trente cinq minutes, jour de l'Ascension, il rendit le dernier soupir et fut enterré dans l'Eglise. Quelques jours après, l'agent Cinq-Mars, qui se trouve neveu du défunt, eût vent de cette ténébreuse affaire et voyant qu'aucune enquête n'avait été tenue, pria M. l'avocat L. P. Brodeur d'écrire officiellement à M. Charles B. H. Leprohon, député coroner du district de Joliette, lui demandant d'ouvrir immédiatement cette enquête et de faire l'autopsie du cadavre.

Le lendemain, le coroner notifia M. le recorder de Montigny que Cinq Mars devait se rendre à Joliette ; ce qu'il fit, accompagné du gendre, Damase Forêt, et de M. le notaire Granger. Mardi dernier, le corps de jurés, composé d'hommes intelligents, fut assermenté à Saint Jacques l'Achigan et treize témoins furent examinés en leur présence. Dans l'après-midi du lendemain, par ordre du coroner Leprohon, le cadavre fut exhumé et l'autopsie fut faite par MM. Beaudry et Lafrémière, médecins de l'endroit.

Le même soir, après avoir entendu le rapport et les dépositions sous serment des médecins, après quelques minutes de délibération, le jury rendit le verdict unanime de " meurtre. " Pendant ce temps-là, le grand connétable Marsalais, de Joliette, et l'agent Cinq-Mars, n'étaient pas restés inactifs, et les recherches et les courses qu'ils ont faites tous deux, jour et nuit, par mauvais temps, entre Joliette, le Petit Saint-Esprit, l'Epiphanie, l'Assomption et même en cette ville, sont incroyables : pendant neuf jours, ces derniers ont recueilli de telles informations et ont amené deux témoins tellement forts que, jeudi matin le coroner lança un mandat d'arrestation contre deux personnes qu'ils ont, le même soir, arrêtées, conduites à la prison de Joliette et écrouées en attendant l'arrestation d'une troisième.

Ils ont aussi remis entre les mains du coroner un vilbrequin, la bougie, le sac de toile, rempli de sable et gravois, un chapeau en feutre et un soulier en cuir, laissés par les assassins dans leur fuite. Voici maintenant ce que nos deux agents ont trouvé à force de perquisitions.

La veille du meurtre, deux braves et honnêtes ouvriers, Messieurs Riopel et Lynch, de l'Epiphanie, avaient pris le convoi de nuit à Terrebonne. A quelques pas d'eux, dans le char fumoir, se trouvaient trois individus, dont l'un surtout était connu d'eux. Rendus au terme de leur voyage, c'est-à-dire à l'Epiphanie, ils débarquèrent en même temps que nos trois hommes qui refusèrent une voiture qu'un charretier leur offrait.

**Au contraire, ils prirent la route publique et disparurent dans l'obscurité, se dirigeant vers le Petit Saint-Esprit. Nous taisons pour le moment les noms de ces personnes, de peur de nuire aux fins de la justice. Vers 2 heures du matin, le cheval et la voiture de M. Rodolphe Grégoire furent volés ; ce dernier demeure au moulin du Petit Saint-Esprit, ce qui explique comment, après l'assaut chez le défunt Normand, le gendre, M. Damase Forêt, a vu sur le chemin un cheval et une voiture et la fuite précipitée des brigands. M. Auguste Gareau, cultivateur, les a vus passer à toute vitesse. Enfin, le nommé Grégoire a pu retrouver son équipage à Glasgow, où il avait été abandonné.**

De plus, les hommes de la section du chemin de fer à Glasgow ont vu, dans la matinée du meurtre, dans le champ voisin, trois individus ; l'un avait perdu son chapeau et avait un mouchoir sur la tête, l'autre n'avait qu'un soulier. Ils seront amenés à Joliette afin d'identifier les accusés si c'est possible. Marsolais et Cinq-Mars ont retrouvé un habit noir qui correspond parfaitement à la description donnée par l'un des témoins oculaires, et sont en possession d'autres précieux renseignements ! enfin aidés, pour ainsi dire, des meilleurs citoyens de St-Jacques, l'Epiphanie et Joliette, ils continuent leurs recherches jour et nuit. Hier le grand connétable était ici avec Cinq-Mars ; il est reparti pour chercher d'autres témoins.

M. Damase Forêt est décidé à pousser les choses à bout et à bonne fin.

Maintenant, voici le mobile du crime : Le défunt, François Normand, était prêteur d'argent et était supposé garder continuellement d'énormes sommes d'argent dans un coffre-fort ; ceci n'était un mystère pour personne, et les personnes arrêtées par Marsolais et Cinq Mars connaissaient parfaitement la résidence, ayant longtemps résidé dans une paroisse voisine et visité plusieurs fois St Jacques, quoique depuis quelque temps habitants de notre ville. L'un d'eux a eu des démêlés avec la justice. Heureusement qu'il n'ont pu rien voler et que l'argent du coffre-fort est intact.

*Nous tiendrons nos lecteurs au courant* de l'enquête qui va se dérouler à Joliette, avec détails qui ne cesseront d'intéresser nos abonnés en général.

## Nos informations

M. H. J. Beemer est de retour en ville depuis hier.

M. W. M. Brackett, un artiste de Boston, est à Québec, en route pour le lac Marguerite.

Kit Clarke, auteur et sportsman, est retourné aux Etats-Unis, hier après-midi par le chemin de fer du Québec Central.

Aujourd'hui est le cinquante-deuxième anniversaire du couronnement de Sa Majesté la reine Victoria.

C'est aujourd'hui le vingt-deuxième anniversaire de l'exécution, ou plutôt du meurtre de l'empereur Maximilien, qui, trahi par le traître Lopez, fut fusillé à Queretaro, d'après les ordres du président Juarès.

Ce matin à huit heures monseigneur Légaré a chanté dans chapelle des Sœurs Grises un service de *requiem* pour le repos de l'âme de Monseigneur Edmond Langevin qui est décédé récemment à Rimouski. MM. les abbés Pampalon et Têtu agissaient comme diacre et sous-diacre. Durant neuf ans Monseigneur Langevin a été le chapelain de l'hospice dans la chapelle duquel le service de ce matin a été chanté.

Hier Son Honneur le lieutenant gouverneur, accompagné de son secrétaire particulier, M. de L. B. Taché, a visité le couvent des dames du Bon Pasteur.

## *Monument Jacques-Cartier*

*Liste de souscriptions pour l'érection d'un monument à l'illustre découvreur du Canada, à Québec.*

(*Suite*)

| | |
|---|---|
| J.B.Renaud & Cie | $25.50 |
| L'hon. Isidore Thibaudeau | 10.00 |
| Jos. Hamel & Cie | 10.00 |
| J.P.Tardivel | 10.00 |
| Boswell frères | 10.00 |
| Richard Turner | 10.00 |
| Charles O'Leary | 5.00 |
| A. Laroche | 5.00 |
| J.B.Letellier | 5.00 |
| W. Carrie | 5.00 |
| Drolet & Poitras | 5.00 |
| Joseph Charest | 5.00 |
| F.X.Crépault | 5.00 |
| Pierre Dery | 5.00 |
| Chs. T. Côté | 5.00 |
| A.E.Vallerand | 5.00 |
| Richard R. Dobell | 5.00 |
| T. Beckett | 5.00 |
| Smith, Wade & Cie | 5.00 |
| A. Toussaint | 5.00 |
| Isidore N. Belleau | 5.00 |
| John Sharples | 5.00 |
| E. Webb | 5.00 |
| D.C.Thompson | 5.00 |
| A. Thompson | 5.00 |
| E.D.Boutlard | 5.00 |
| Gauvreau, Pelletier | 5.00 |
| E. T. Nesbitt | 5.00 |
| P.Gingras & Cie | 5.00 |
| L'hon. E. J. Price | 5.00 |
| Geo. Tanguay | 5.00 |
| Chs F. Riverin | 3.00 |
| L.A.Boisvert | 2.00 |
| J.C.Z.Dubeau | 2.00 |
| Forgues & Wiseman | 2.00 |
| A. Lacombe | 2.00 |
| R. Lavoie | 2.00 |
| J.B.Lemelin | 2.00 |
| A.B.Dupuis | 2.00 |
| F.X.Dion | 2.00 |
| Hebert Budden | 2.00 |
| N. Rioux & Cie | 2.00 |
| Gagnon & Frère | 1.00 |
| Jos. Bigaouette | 1.00 |
| Louis Poulin | 1.00 |
| Un ami | 1.00 |
| Octave Jacques | 1.00 |
| G. Lamontagne | 1.00 |
| Louis Beaubien | 1.00 |
| Jos. Laberge | 1.00 |
| Herman Young | 1.00 |
| Jérémie Légaré | 1.00 |
| Jos Lemelin | 1.00 |
| Etienne Sylvain | 1.00 |
| J.E.Rousseau | 1.00 |
| M.W.Coleman | 1.00 |
| L.N.Poliquin | 1.00 |
| Ed. Clarke | 1.00 |
| L.E.Guay | 1.00 |
| Cléophas Lamontagne | 1.00 |
| Frank Pennée | 1.00 |
| Geo. Borland | 1.00 |
| Th. Carr | 1.00 |
| N. Filion | 1.00 |
| Un ami | 1.00 |
| Alfred Leclerc | 1.00 |
| De diverses personnes | 3.50 |

Le trésorier,

A. C. GUILBAULT.

Québec, 19 juin 1889.

(*A continuer*)

**Concert sur l'Avenue des Erables ce soir de sept à dix heures. Fanfare de l'Union Musicale.**

# NOUVELLES LOCALES

**Société Bienveillante St-Roch**

Il y aura vendredi, le 21 courant, à sept heures et demie, une assemblée générale et spéciale des membres de cette société, afin de prendre les dispositions nécessaires pour compléter l'organisation pour la célébration de la fête nationale du 24 juin.

Par ordre,

F. MAROIS,
Sec.-Correspondant.

**A la Basilique**

Dimanche prochain, au salut solennel qui sera chanté à la Basilique et auquel assisteront le 65e et le 9e bataillons, l'*Union Musicale* chantera l'*Inflammatus* du *Stabat* de Rossini : solo par Mme Ephrem Chouinard.

**Un don genereux**

Les élèves de l'Académie des Sœurs de la Congrégation N-D. de Saint-Sauveur ont généreusement offert leur prix en faveur des incendiés de la localité. La supérieur de l'établissemant a donc pu verser au comité de secours la somme de $50.

Les élèves recevront seulement, avant leur départ, les distinctions et courennes d'honneur.

**L'anniversaire d'un centenaire**

Dimanche dernier, 9 juin, dit le *Progrès du Saguenay*, était l'anniversaire de M. Tom Blackburn, respectable vieillard âgé de 100 ans.

A cette occasion, la fanfare de Chicoutimi s'est rendue saluer le centenaire et lui faire une petite fête.

Plusieurs morceaux de musique furent joués par les musiciens, qui ne pouvaient se lasser d'admirer ce beau vieillard de 100 ans, frais, dispos, et conversant aussi facilement qu'un jeune homme.

Si ce n'eut été un accident arrivé dernièrement et qui a amené la paralysie d'un bras, M. Blackburn ne serait encore affligé d'aucune infirmité.

**Le " Jacques-Cartier "**

Le cigare " Jacques-Cartier " sera certainement le bienvenu en ces jours de fête nationale. Les bons patriotes n'en fumeront point d'autres, et ils passeront en même temps pour les plus fin gourmets, car le cigare " Jacques-Cartier " est excellent à tous les points de vue et se vend à très bon marché, chez M. J. E. Asselin.

**Bazar**

L'ouverture du bazar à St Joseph de Lévis, doit avoir lieu, samedi prochain au couvent de Jésus-Marie.

**En villégiature**

Un grand nombre de personnes commencent à quitter la ville, pour les différentes places d'eau.

**Le lieutenant gouverneur Angers au Bon Pasteur**

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Angers a visité hier après-midi, le Bon Pasteur. Une adresse et des fleurs lui ont été présentées par les élèves.

**Cercle Catholique**

Réunion spéciale des membres, dans leur salle, rue St-François, vendredi soir, le 21 courant à 8 hrs précises.

Tous les membres sont priés d'être présents. Il sera question d'affaires très importantes.

**Concert en plein air**

Le public de Québec, grand amateur de belle musique, trouvera ce soir, sur l'Avenue des Erables, une excellente occasion de s'amuser à bon marché. Nous avons en effet le plaisir d'annoncer que le corps de Musique de l'Union Musicale exécutera en plein air sur l'Avenue des Erables, ce soir, à sept heures, le programme suivant :

| | |
|---|---|
| *Verdon*, marche militaire | Smith |
| *Bonne nouvelle*, fantaisie | Strab |
| *Transquito*, polka | Graffula |
| *Agnes Sorel*, quadrille | Brault |
| *Light Guard* | Doni... |

Airs Canadiens
Vive la Canadienne.
God save the Queen.

**A propos du "Polynesian"**

Samedi soir, quelques matelots de ce steamer ont fait la noce. Vers le milieu de la soirée il leur a pris fantaisie de se promener dans la rue principale de St-Joseph de Lévis, où ils insultèrent les passants, surtout les femmes. Un certain nombre de jeunes gens indignés d'une telle conduite donnèrent la chasse à ce parti de noceurs et le conduisit à coup de bâtons jusqu'au steamer.

On dit qu'un de ces matelots a été grièvement blessé durant la bagarre.

**Embarras financiers**

M. Boivin, manufacturier de chaussures, dont les embarras financiers ont été annoncés la semaine dernière, n'ayant pu en arriver à une entente avec ses créanciers dans le délai qui lui avait été accordé, a fait une cession judiciaire de ses biens, dont M. Matte a été nommé gardien temporaire.

M. H. Samson, tanneur et corroyeur de St Roch, a sait cession le 13 du courant, et M. Arcand a été institué gardien temporaire Son passif est d'environ $36,000. M. Samson a été malheureux en affaires ; depuis plusieurs années il a fait des pertes considérables.

Il essaie en ce moment de régler avec ses créanciers à 25 pour cent et l'on dit qu'il a de grandes chances de réussir.

On vient de déclarer un dividende de 30 pour cent dans la faillite de la Québec Shoe Company [illegible] probable que les créanciers [illegible] encore 5 pour cent.

**Une suggestion**

On suggère d'arborer le 24 juin deux immenses drapeaux tricolores sur les tourelles de 190 pieds de hauteur que la compagnie de lumière électrique a fait contruire à chaque extrémité du pont Dorchester pour supporter ses fils.

**St-Jean Baptiste**

On dit qu'un très grand nombre de personnes de Montréal se proposent de visiter Québec la semaine prochaine. Nous avons vu M. Fortier qui a été chargé par un grand nombre de ses amis de la métropole de leur réserver des places aux hôtels, tant l'affluence leur parait devoir être grande chez nous. Ils viendront au *Mountain* ; si la température le permet les bateaux seront encombrés, et tout nous fait présager que sous ce rapport du moins le succès de notre démonstration sera complet.

**Accident**

Ce matin, un ouvrier du nom de Maurice, de Lévis, était occupé à travailler, à la réparation du steamer *Polynesian*, au bassin de radoub de St-Joseph de Lévis, lorsque tout à coup un petit morceau de fer lui pénétra dans un œil.

Le blessé est traversé à Québec afin de se mettre sous les soins du Dr Simard qui lui a retiré de l'œil la parcelle de fer.

La blessure cependant est assez dangereuse et on craint qu'il ne perde l'œil.

**Retrouvé**

Hier, le cadavre de l'enfant de dix ans, nommé Lelièvre, et qui s'est noyé, vendredi dernier au soir, dans la rivière St-Charles, a été retrouvé par deux frères du nom de Baribault. Une enquête a été tenue, ce matin, et le jury a rendu un verdict de : " trouvé noyé."

Lors de l'accident le défunt était en compagnie de deux autres enfants qui, malheureusement, étaient trop jeunes pour pouvoir aller à son secours.

**Université Laval**

Les examens à la faculté de médecine se sont terminés hier. Les aspirants suivants ont subi avec succès l'examen final. Ce sont MM. Antonio Brassard, Pierre Trudel et Philippe Lord.

*Examen Primaire* (baccalauréat en médecine), : MM. G. Bacon, Pierre Boisseau, Alfred Catellier, Télesphore Caron, G. Cloutier, J. B. Dufrêne, L. Côté, G. Laberge, J. Lacerte, A. Paradis, S. Pelletier, J. G. Roy, T. P. Roy, J. F. Toutant, E. Lebel, et W. A. Strapp.

**Il n'est jamais trop tard**

Du moins c'est ce que semble croire un vieillard âgé de 79 ans et qui demeure à St-Vital de Lamton. Ces jours derniers ce patriarche convolait en quatrième noce avec une veuve âgée de 76 ans. Il y avait trois mois à peine que le bonhomme était veuf.

Les villageois désirant célébrer cet événement remarquable firent les frais d'un feu d'artifice et la soirée des noces se passa très joyeusement.

**Cour de Police**

Un individu accusé du vol d'un habit a été traduit en cour et envoyé en prison en attendant l'enquête.

L'instruction d'une cause d'agression est commencée ce matin.

**Cour du recorder**

Un homme d'un certain âge et qui a nom Cedras, a été arrêté pour conduite indécente. Il appert que Cedras aurait attiré une douzaine de petites filles, la plus âgée avait à peine douze ans, dans la halle Berthelot, et leur aurait fait des propositions que nous ne voulons pas nommer. De plus Cedras est accusé d'avoir insulté de la manière la plus grave trois petits garçons qui jouaient à la halle dans le voisinage du marché. Cette cause a été prise en délibéré.

Un barbier employé dans un hôtel de la ville a été condamné à 5 centins d'amende et aux frais pour avoir assailli un petit messager.

Un hôtellier accusé d'avoir vendu de la boisson le dimanche a eu sa cause prise en délibéré.

Un ivrogne a été élargi.

Un vagabond a été condamné à trois mois de prison.

**Affaire de douane**

Nous apprenons que MM. Jos Blouin et Phédelin Blouin des bateaux *Flying Send et Jas. Fraser* ont été exonérés devant la cour des magistrats à Montréal, de l'accusation de contrebande portée contre eux et dont nous parlions ces jours-ci.

Nous sommes heureux que l'honnêteté de ces messieurs ait été justement reconnue.

**Photographie**

Les magnifiques salons de photographies de M. Montminy seront ouverts au public à partir de demain, mercredi, le 19 courant, au No. 56 rue Couillard, Haute-Ville, en face de la rue de la Fabrique.

Le public est respectueusement invité.
e j 6fs

**Les sports de la St-Jean-Baptiste**

L'organisation de ces sports avance rapidement, et nul doute que ce sera un succès.

Nous pouvons assurer d'avance aux nombreux concurrents, qui sans doute prendront part à ces courses, que la route sur laquelle ils courront sera en excellent ordre ; les organisateurs des courses devant mettre des hommes ces jours-ci pour la réparer.

Une des courses qui sera très certainement la plus intéressante est celle des militaires en équipement complet, c'est-à-dire avec havre-sacs, carabine, baïonnette etc.

Il y a longtemps que nous n'avons eu le plaisir de voir une de ces courses, et plusieurs soldats ont déjà signifié leur intention d'y prendre part.

Voir programmes.

**Grande concession de lots à bâtir ce soir, sur l'Avenue des Erables, à sept heures.**

**Services de requiem**

Hier matin et ce matin, ont été chantés, à l'église de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance à Lévis deux services, le premier pour le repos de l'âme de feu M. George Couture, bienfaiteur de cette communauté, le deuxième pour le repos de l'âme de feu Mgr J. D. Déziel.

Un grand nombre de personnes de Lévis s'étaient fait un devoir d'assister à ces cérémonies funèbres.

**Aux touristes**

Un grand avantage est offert aux touristes et voyageurs en général qui voyagent par les voies ferrées du côté sud du fleuve. A la gare de l'Intercolonial de Lévis, il y a maintenant au deuxième étage une immense salle à diner, tenue par M. A. Marquette, où des repas sont servis à toute heure. Pour autres informations voir l'annonce.

**Le Pacifique**

Revenu du trafic depuis le 7 juin au 14 juin 1884 :

| | |
|---|---|
| 1889 | $275,000 |
| 1888 | 270,000 |
| Aug. pour 1889 | $ 5,000 |

Le rapport ci-dessus ne comprend pas les recettes du " South Eastern ".

**A St.-Gervais de Bellechasse**

Dimanche dernier, M. Faucher de Saint-Maurice, donnait une conférence à St.-Gervais de Bellechasse. Le Révd. curé Gingras présidait, et la fanfare de la paroisse, sous la direction de M. Arcadius Fortin et du docteur Paradis, fit entendre les airs choisis de son répertoire.

Le conférencier avait pris pour sujet : " Louis Tarcotte et l'histoire du Canada sous l'union ".

M. le curé a vivement félicité le conférencier et l'a remercié au nom de la paroisse, puis les musiciens sont allés sérénader M. Faucher de Saint-Maurice, chez M. le notaire Mackenzie.

**La fanfare de St.-Gervais, se compose de vingt-cinq musiciens, présidés habituellement par M. Arcadius Fortin. Ils sont sous la direction du docteur Paradis.**

**Un bienfaiteur genereux**

**On nous informe, dit le *Quotidien*, de Lévis, qu'un citoyen de cette ville a fait don récemment de $45,000 à une de nos institutions religieuses.**

**Le " Clarae "**

**Le steamer *Clarae*, parti de Montréal, dimanche, sous la charge du capitaine le C. Fortier, est arrivé lundi soir à New-Liverpool où il prend un chargement et partira bientôt pour la haute mer.**

**Le capitaine Fortier a été chargé de le piloter jusqu'à la Pointe des Monts.**

**Université Laval**

**La collation solennelle des diplômes aura lieu vendredi, le 21 courant, à 2 heures P. M., dans la salle des promotions.**

J. C. K. LAFLAMME,
Sec. U. L.

14 juin—e j 8 jours.

**Chez les nourrices**

*La Phosphatine Falières* stimule la digestion, augmente l'appétit, donne de la vigueur au système entier et excite une abondante sécrétion de lait. En vente partout. J et E.

**Avis**

A l'occasion de la célébration de notre grande fête nationale, et désirant que nos employés puissent prendre part à la démonstration du jour, notre clientèle est priée de prendre note que nos "établissements respectifs seront fermés le 24 juin courant.

J. B. Renaud & Cie., A. Laroche, Geo, Tanguay, J. E. Hallé, Ed. Burns, jr. E. Lennon, F. Kirouac & fils, W. Carrier, Drolet & Poitras, P. G. Bussières, E. F. Lavoie.

19 juin—e j 3fs

**Un centenaire**

Dimanche dernier, 9 juin, était l'anniversaire de M. Thom Blackburn, respectable vieillard, âgé de 100 ans.

A cette occasion, la fanfare de Chicoutimi s'est rendue saluer le centenaire et lui faire une petite fête. Plusieurs morceaux de musique furent joués par les musiciens, qui ne pouvaient se lasser d'admirer ce beau vieillard de 100 ans, frais, dispos et conversant aussi facilement qu'un jeune homme. Si ce n'eût été un accident arrivé dernièrement et qui a amené la paralysie d'un bras, M. Blackburn ne serait encore affligé d'aucune infirmité.

**Orgue-Vocalion**

L'invention de messieurs Hamilton et Warren, l'" *Orgue-Vocalion* ", est maintenant en usage dans un grand nombre d'églises catholiques et protestantes d'Ontario où cet instrument donne la plus entière satisfaction. Il remplace avec avantage l'orgue à tuyaux et coûte moitié moins ; cet instrument est appelé à rendre d'immenses services dans nos églises, surtout dans celles où l'on est obligé de tenir compte de l'espace et de la dépense.

**Demenagement**

MM. Robitaille, Bernier & Bernier vont déménager aujourd'hui et vendredi leur immense fonds de commerce de la salle Jacques-Cartier dans leurs nouveaux magasins, coin des rues St-Joseph et de la Couronne, qu'ils ouvriront samedi. A l'occasion de leur installation dans le somptueux édifice qui fait l'admiration générale, ils ont fait une importation spéciale et considérable de nouveautés de haut goût et de marchandises de familles. On trouvera tous les comptoirs pourvus des articles de mode et d'utilité provenant des meilleures fabriques françaises, anglaises et américaines.

Le public est invité à visiter le nouvel établissement.

**Atelier photographique**

Nouvel atelier photographique rue St. Joseph, St-Roch, Québec, No 185, vis-à-vis l'église, par A. R. Roy, et à Lévis, Côte du Passage, No 36 et 38.

Grande réduction pour les vacances, portraits cabinet à $2 la douzaine, carte de visite à $1.50 la douzaine. Grands portraits une spécialité au crayon ou photographies, groupes de familles fait à domicile ou à l'atelier.

Satisfaction garantie au plus difficile. Une visite est sollicitée.

19—e j 6 fs.

**Service des Signaux**

19 juin 1889.

L'Islet.—Temps clair, vent d'ouest : à 7.30 a. m. le Rhoda remorquant une barque, monte le fleuve et le Dauntless descend.

Rivière du Loup.—Clair, vent d'O : à 4.30 a. m., une barque remorquée monte.

Pointe au Père.—Clair, vent d'O. ; à 4 a. m. le Montréal monte.

Matane.—Clair, vent du sud ; aujourd'hui la goëlette Gleaner montait, hier la Canadienne descendait.

Rivière Martin.—Clair, tempe calme.

Fame Point.—Clair, temps calme.

Anticosti.—Clair, temps temps calme.

Rocher aux Oiseaux.—Nuageux, bon vent de sud-ouest. Hier à 4 p. m. l'Amanli-New-field était ancrée ; hier soir la goëlette Richard Best à la Pointe à la Magdaleine venant de Pictou, avec les malles.

Low Point.—Clair vent d'ouest. Le Trojan, le Bonavista, l'Amaryllis, montent; l'Acadian et le Bratsberg descendent:

H. J. McHUGH.

**Dernière occasion d'obtenir un lot sur l'Avenue des Érables, ce soir à sept heures.**

## DÉCÈS

TALBOT.—A Montréal, hier, le 18 courant, est décédé Sieur J. F. Talbot, Ecr., N. P., à l'âge de 74 ans. Il était le père du capitaine Aimé Talbot, et de M. Arthur Talbot, de cette ville.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 21 courant, à St.-Michel.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. J et E.


# A QUI LA FAUTE

## Si vous êtes malade ?

A vous certainement, si vous avez négligé de vous servir des

REMEDES SAUVAGES
DE
J. E. P. RACICOT

Ne savez-vous pas que si vous vous servíez de temps en temps de ses **Pilules Magiques**, vous vous éviteriez bien des maladies. Avec ces pilules, vous vous purgez tout en travaillant. Elles purgent de *longue-main* et sans fatigue. Ayez-en donc toujours! Si vous êtes dyspeptique, vous ne sauriez vous passer des **Gouttes Royales** de J. E. P. RACICOT. C'est le meilleur remède pour les maladies internes et externes. M. Racicot a aussi beaucoup d'autres **remedes sauvages** pour les différentes maladies, auxquelles on peut être assujetti. Si vous ne pouvez vous procurer les *Pilules* ou les *Gouttes*, envoyez **25 cents** et vous les recevrez au retour de la malle. N'oubliez pas l'adresse

J. E. P. RACICOT,
No 25 Rue Joseph, St. Roch.

Ces mêmes remèdes se vendent à Montréal au No. 1434, rue Notre Dame, et à Sherbrooke No 9, rue DuFont.

J E—19 juin

# Ligue Nationale Irlandaise

DE

L'AMERIQUE

## Sports, jeux et joute de crosse

## SARSFIELDS VS. INDEPENDANTS

Sous les auspices de la branche de Quebec de la L. N. L. A.

(Sur le terrain St. Louis. Grande-Allée.)

## LUNDI, LE 24 JUIN

PROGRAMME DE SPORTS

1o Course d'un demi mille.—1er prix, médaille d'or, présentée par M C. McCarren, président de la L. N. L. A. ; 2e prix, crayon en or, présenté par M. O. E. Murphy.

2o Course de 100 verger.—1er prix, un flasque d'argent, présenté par M. Owen Murphy ; 2e prix, une pipe en bois d'épines montée en argent, présentée par MM. Kerwin & Co.

3o Un quart de mille—1er prix, une canne à pommeau d'or, présentée par M. R. H. McGreevey ; 2e prix, un set pour barbe, dans une boite en peluche, présenté par M. L. Lynch.

4o Un mille.—1er prix, une médaille d'or, présentée par M. Chs. Fitzpatrick ; 2e prix, un parapluie en soie, présenté par M. M. Foley, jr.

5o Un quart de mille pour enfants.—1er prix, montre en argent présentée par MM. Madden & Ellis ; 2e prix, un canif combiné, présenté par M. A. Friend.

6o Pour joute de crosse.—1er prix, une pipe en Kummer, présentée par M. Edward Reynolds ; 2e prix, une boite de poignets en argent, présentée par M. J. E. Morrison.

7o Course en sautant, (hop-step-and-leap).—1er prix, une boite de pipes en bois d'épine, présentée par MM. Kerwin & Co.

8o Trois sauts à pieds joints.—1er prix, une épingle en or présentée par M. R. M. McGreevey.

9o Saut en courant.—1er prix, une lunette d'opéra, présentée par MM. Madden & Ellis.

10o Lançant un poids de sept livres.—1er prix, une horloge, présentée par M. O. E. Murphy ; 2e prix, boutons de poignets, en or, présentés par M. McCullum.

11o Lançant un poids de 28 livres.—1er prix, une pipe en Kummer, présentée par M. P. Lynet.

12o Lacrosse, le plus de joutes dans une heure et demie.—Prix : 13 crosses présentées par la Q. B. I. N. L. A.

Entrées peuvent être faites sur le terrain. Taux 25 cents. Courses pour garçon, gratis.

Toutes les courses ouvertes pour le district de Québec, excepté la première qui est ouverte seulement aux membres de la Q. B. I. N. L.

Admission sur le terrain 25 cents ; enfants au-dessous de 12 ans, 15 cts ; grand poste (grand stand,) 10 cts extra. Dames admises gratis au grand poste.

Porte ouverte à 1 heure ; Sports devant commencer à 2 heures.

La plateforme de danse sera ouverte à 2 heures aux possesseurs de billets pour le grand poste (grand stand.)

La bande se fera entendre.

Les prix sont exposés dans les fenêtres de MM. L. Kerwin & Co, rue Buade.

Billets à vendre chez MM. L. Kerwin & Co., C. E. Holiwell, W. Wright, Jno. E. Walsh, Wright & Co., rue St. Jean, Marck Tucker, rue Champlain, Mountain Hill House,

E—3 insert.

# SALLE A DINER

A LA STATION DE

## L'Intercolonial de Levis

(Propriétaire : M. A. MARQUETTE)

Ce monsieur désire informer les passagers voyageant par toute voie ferrée à et de la station de Lévis, que des repas de première classe servis à toute heure, sous sa surveillance personnelle sont toujours prêts dans la **Salle a Diner**, en haut de la station. Cela est particulièrement avantageux aux familles de Québec, partant pour les places d'eau, par les trains, de bonne heure le matin et arrivant tard le soir.

19 juin—J E—2fs. p. s.

## Succession de Tonnancour

AVIS est par le présent donné que j'ai été nommé exécuteur-testamentaire de feue Dlle Henriette de Tonnancour. Les débiteurs et créanciers de cette succession voudront bien s'adresser à moi sous le plus court délai.

EMILE TANGUAY,
Architecte,
38, rue St-Eustache.

Québec, 18 juin 1889.—E J 2s

# Pèlerinage des Barbiers

A BORD DU VAPEUR

## "BROTHERS"

(CAPT. ELZÉAR FORTIER)

Les barbiers de Québec, sous la direction du Rév. M. Faguy, feront leur pèlerinage à la Bonne Sainte-Anne de Beaupré,

## DIMANCHE, LE 30 JUIN

Un chœur composé des meilleurs chantres accompagnera les pèlerins.

Il y aura messe de communion, salut solennel et vénération des reliques de la Bonne Ste Anne.

Tous les barbiers avec leurs familles, et de même que le public, sont priés de se joindre à ce pèlerinage.

Prix du passage, aller et retour, quai compris, **50 cents.** Enfants, moitié prix.

Le vapeur " Brothers " capt. Elzéar Fortier, quittera le quai du marché Champlain, à six heures et demie a. m.

Le pèlerinage aura lieu de beau comme de mauvais temps.

ALEX. JEAN,
Président.

Carte en vente à la Haute-Ville chez A. Jean, E. Lapointe, H. Falardeau, P. Pomerleau, V. Desplats, Jos. Garner, J. A. Lapointe ; à St-Roch chez Z. Samson, Theo. Anctil, D. Coulombe, W. Lacroix, P. Gosselin, G. Beaulieu, N. Poliquin, L. Allard, E. Beaulieu, Jos. Côté ; à la Basse-Ville chez G. Leclerc, E. Bouchard, G. Duperré.

J—E

# BANQUET NATIONAL

## 24 Juin, a 7 hrs P. M.

A LA SALLE

## JACQUES-CARTIER

## PRIX DU BILLET $1.50

ON peut se procurer des billets à la Haute-Ville chez MM. Filteau et frère, rue Buade, A. O. Raymond, rue La Fabrique.

Basse-Ville.—J. E. Caron, 21, rue Notre-Dame.

Faubourg St-Jean.—Oct. Lemieux, 253, rue St-Jean, Edouard Talbot, 366, rue St-Jean.

St-Roch.—Drouin et frère et J. A. Langlais, libraires, J. S. Langlais, 121, rue St-Joseph.

**La vente des billets en depot se terminera VENDREDI SOIR**

Le plan de la salle sera déposé dimanche et lundi après-midi, de 2 à 5 heures pour réserver les sièges.

Que l'on se hâte d'acheter les billets car le nombre en est limité.

Chaque billet donne droit à deux cartes d'admission pour deux dames dans les galeries.

# GRAND CONCERT

## LITTERAIRE ET MUSICAL

A

# L'Academie de Musique

## MARDI SOIR

Discours par l'honorable Juge A. B. Routhier

Prennent part à ce concert.—La Batterie B, le Septuor Haydn, Madame E. T. Paquet, Messieurs Garrigue, Lamontagne, le Quatuor Vocal, grand chœur par l'Union Musicale et amateurs.

| | |
|---|---|
| Sièges réservés | 75 centins |
| Parterre | 50 " |
| Galeries | 25 " |

Le plan de la salle est déposé chez M. Arthur Lavigne, rue de la Fabrique.

18 juin—E J 1mo